

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

LE SEMAINE COMMERCIAL

Bibliothèque du Parlement
Le 2016

ASSURANCE
MARCHÉS: FINANCE
INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. V — 3e année. No 26

QUÉBEC, VENDREDI, 12 FEVRIER 1897

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE
Charbons de toutes sortes

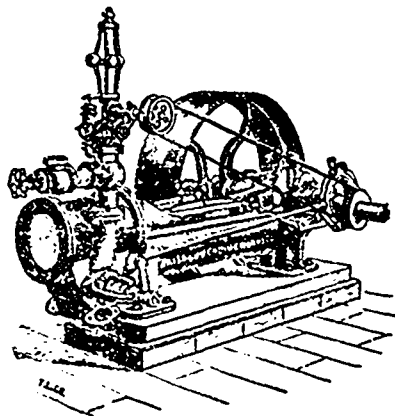
— ET —

Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien
Plâtre pour enduits et engrais
Tuyaux en grès, écossais et canadiens
Tuiles pour parquets et matériaux de cheminée
Briques en tous genres
Briques à feu
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

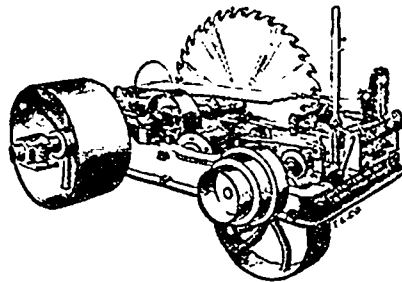
BRIQUE vitrifiée pour pavages
OISEAUX en metal nouveau modele pour briquetiers,
ROCK WALL PLASTER.
Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.



Engins "CHAMPIONS" améliorés

CHAUDIÈRES EN ACIER

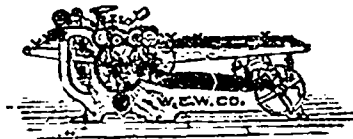
Portatifs, semi portatifs et stationnaires, de 6 forces en montant.



Bancs et Carriages de Scies rondes

de toutes les grandeurs

AVEC SOMMIERS EN ACIER



PLANEURS Simples, Planeurs Embouvoyeurs et Meuleurs combinés et toutes sortes de machines pour travailler le bois.

Aussi Machines à Plumer et autres; Machines employés dans la fabrication du Bois de Pulpe.

Aussi Hache Paille "Ross" et un assortiment complet d'Instruments Aratoires.

Nos Prix sont les plus Bas et nos Machines sont les meilleures.

Demandez les circulaires.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant

FROST & WOOD, Smith's Falls, Ont.

WATERBURY ENGINE WORKS Co., Brant.

SPÉCIALITÉ DES TABACS EN POUFRE FRECHETTE

No ... Fève et Rose

" X Rose extra

" I Rose

" 2 Naturel

" F 2 Naturel et Fève;

Echantillons envoyés sur demande.

Tabacs Coupés

Jacques-Cartier

(à chiquer et à fumer).

Fine Cut

(à fumer et le seul dans le papier plomb).

MILLER & LOCKWELL

SUCCESSEURS

133 St-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone 23 - - Etablie en 1872

Librairie

Mercantile!

I. P. DÉRY

40 RUE ST-PIERRE

.....ET.....

Il et 13 Ruelle Union

Basse-Ville,

QUÉBEC.

GROS ET DÉTAIL

UN BON PLACEMENT!

C'EST UN BON STOCK DE

CIGARES

Gold Star

Washington

Columbus

Primeros et

C. W. A.

Les meilleures marques du Canada.

FABRIQUÉES PAR

H. D. BARRY

QUÉBEC

M^cCALL, SHEHYN & C^{ie}

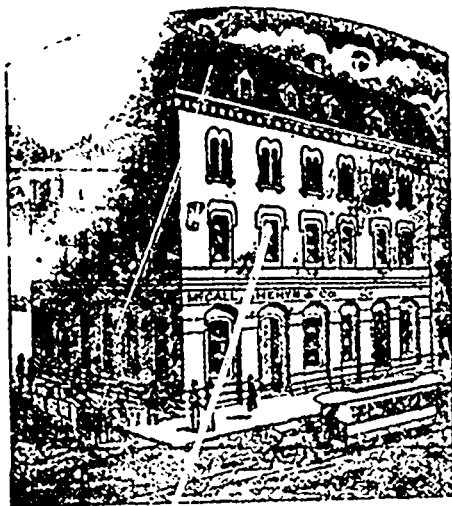
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
ANGLAISES,
FRANÇAISES
ALÉMANDES et
AMÉRICAINES

Constantement en main, un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays.

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC



Sirop FAJARDOS

Reçu par Btin. "Boston Marine"

Une cargaison de

Sirop Fajardos

de couleur jaune et qualité extra

NAZ. TURCOTTE & C^{ie}
QUEBEC.

Epicerie

ET.....

Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.
Huile de morue A.

N. RIOUX & C^{ie},

Négociants en gros de produits indigènes et de l'étranger
162 & 164 RUE ST-PAUL, Québec

LANGLOIS & PARADIS

QUEBEC

MAISON DE GROS EN

Epicerie, ± ±

Vins,

± ± ± Liqueurs

Assortiment le plus complet

PRIX LES PLUS BAS

THIBAUDEAU FRERES & C^{ie}.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thibaud-au, Bros & Co, Montréal
Thibaud-au, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Gauvreau, Belleau & C^{ie}

Importateurs et Marchands en Gros de

Marchandises Sèches

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

ST-PIERRE, ST-ANTOINE

et SAULT-AU-MATELOT

Quebec

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)

Fabriquées par la
"BEAVER FILE WORKS Co"
(Fabrique de limes "Oastor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

VANDRY & MATTE.

PLUMBERIE HYGIENIQUE VENTILATION
FERBLANTIER A EAU CHAUDE
ETC. HAUFFAGE A AIR CHAUD
ET A LA VAPEUR

COIN DES RUES
ST-JEAN ET D'YOUVILLE
TELEPHONE 809

QUEBEC.

INCALORAGE
AU GAZ
ET A
L'ELECTRICITE
SONNERIES ETC.

Jos. Amyot & Frere Importation directe de
NOUVEAUTES
Européennes,
Américaines et
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et
20 Rue Union, Basse-Ville

Quebec.

Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, fem-
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,
Coutellerie, Etc.

SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE

Nouveautés pour les Fêtes:

Boites Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette WATERPROOF ORIENTAL, une spécialité, en boîtes de
fer blanc contenant 60 pa-
quets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout. Pas de perte.

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député de Québec-Est à la Législature.



GANTS !

1897

MITAINES !

Souliers-Mous !

Z. PAQUET

QUEBEC & MONTREAL

Rue St-Joseph

7 Carré Victoria

— LA —

"Semaine Commerciale"
9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois.....1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne
Insertions subséquentes..... 5c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique de
"LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés
Presses Modernes. . . .

Impressions en tous genres. Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formulaires de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs.

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité :
Papeterie imprimée pour Beurriers et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232
Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTH & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 12 Février 1897

Le Conseil de Ville a consacré sa dernière séance à la question du Parry Sound. Il paraît entendu que c'est partie remise à une couple de mois.

Le *Moniteur du Commerce* vient d'entrer dans sa 17^e année d'existence.

Nous lui en faisons nos compliments, et souhaitons longue vie et prospérité à ce pionnier du journalisme commercial canadien-français.

Sous le titre : " Les agents exploitateurs," on lit dans le *Moniteur du Commerce* du 5 courant :

" La vigueur et la promptitude avec laquelle les magistrats de l'Assomption ont agi en cette matière débarrassent momentanément cette partie du pays de la présence des agents exploitateurs qui auront à se justifier devant leurs pairs en cour criminelle ; mais . . . "

Si les magistrats qui composent la cour criminelle ne sont pas très flattés, extrêmement flattés, c'est qu'ils sont vraiment difficiles.

Quand les "Canayens du pays," comme disait Buies, cesseront ils de traduire *Ready made Clothing* par *Hardes faites*, au lieu de se servir du terme français de *Confections pour hommes* ?

L'excuse, c'est que le mot baroque est d'usage général, et que le marchand doit parler pour être compris de la pratique. C'est un cercle vicieux, car nous connaissons bon nombre de pratiques qui parlent argot précisément pour la même raison : pour être compris du marchand ! Notre opinion est que le public est moins ignorant qu'on ne le croit, et qu'au reste le client est comme tout autre, il aime à s'instruire, et les termes élégants, à force de frapper son oreille, lui deviendront vite familiers. Améliorons sans cesse.

La fièvre d'or gagne l'Est. On commence à compter à la douzaine les nouvelles compagnies de mines d'or en Ontario.

Nous savons que la spéculation est la vie des mines. Aussi, doit-on redoubler de prudence avant d'y engager son argent. Si l'on veut spéculer sur les mines, pourquoi ne pas organiser des compagnies sur le modèle de celles de la Colombie pour reprendre l'exploitation des riches quartz de la rivière Gilbert, dans la Beauce ? Le minerai est abondant, et l'on n'a peut-être pas épuisé les sables aurifères de la région. Ce qui a arrêté les travaux, c'est le manque de capitaux. Aujourd'hui que la fièvre de l'or est reprise, il devrait être facile de trouver de l'argent pour établir des pompes, des broyeuses et des fourneaux, car c'est tout ce qui manque pour continuer ces exploitations jadis payantes. Les filons sont connus, on n'irait pas au hasard comme on fait sur le plus grand nombre de prétendus claims de Colombie. Nous croyons que, si quelques-unes de ces compagnies de l'Ouest qui font tant de tapage tournent leur attention du côté de la Beauce, elles seraient vite cotées aussi haut que la LeRoi. Pourquoi aller chercher fortune si loin quand on l'a à ses portes ?

—§:§:§:—
LA QUESTION DU PONT

Nous avons raison de croire qu'enfin ce vaste projet est sur le point d'entrer dans la phase pratique. A la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce, le 1^{er} résident M. Dobell a insisté sur ce point capital, qu'avant de se présenter devant les gouvernements la Compagnie doit d'abord se mettre en état de démontrer qu'elle a un certain montant de capital, non seulement souscrit, mais versé.

Il n'y a pas d'illusions à se faire sur la magnitude de l'entreprise, ni sur les diffi-

cultés qu'elle présente. L'érection d'un des plus grands ponts du monde entier n'est pas de ces choses dont on puisse parler légèrement, et rien ne nous étonne davantage que d'assister à des discussions prématurées sur des questions d'emplacement, comme si ces grands ouvrages pouvaient se placer n'importe où.

Nous prétendons savoir quelque chose des difficultés d'exécution de ce projet, après l'avoir étudié attentivement pendant six mois et lui avoir consacré de longues veilles. Il faut pénétrer dans les détails pour concevoir ce qu'il y a de vertigineux dans les ouvrages de génie civil de ce genre. Seulement pour les principaux matériaux, il faudra au moins 100,000 tonneaux de pierre et 20,000 tonneaux d'acier pour jeter un pont sur le St-Laurent au point où les rives sont les plus rapprochées. Cette simple mention peut donner aux gens du métier une idée de la grandeur de l'entreprise.

L'objet franchement avoué du présent article est d'abord d'imprimer profondément dans l'esprit de nos concitoyens une image aussi fidèle que possible du vertigineux ouvrage qu'ils se proposent, de manière à étouffer toute vaine discussion sur des impossibilités. Nous voudrions ensuite piquer au vit leur légitime fierté, à la seule pensée qu'il leur est donné de participer à une œuvre d'aussi vastes proportions. Que d'autres villes envient en ce moment le sort de notre population ! Il n'est pas donné à tout le monde d'être appelé à faire œuvre de géants, et c'en serait une que celle qui nous occupe en ce moment.

Pouvons-nous reculer devant la grandeur de la tâche ? Ce serait un tel aveu d'infériorité et d'impuissance que tous les citoyens devraient mettre la main à la roue. Ce serait nous couvrir de ridicule aux yeux de l'étranger que d'hésiter davantage après avoir pendant de si longues années tenu le projet sur l'affiche.

Nous avons devant nous des difficultés, mais non une impossibilité. Tout ce qu'il faut, c'est un mouvement d'initiative individuelle se produisant avec ensemble. Il s'agit de souscrire la première part du capital nécessaire pour exécuter une entreprise qui enrichirait la ville comme par enchantement. Or, on sait qu'il y a actuellement dans les banques, à petit intérêt, vingt fois le montant de la contribution demandée. Les gouvernements, la Cité nous y invitent, et se chargent du reste. Il n'y a que quelques mois, nos capitalistes ont souscrit en quinze jours près de \$400,000 pour construire un chemin électrique local. Il s'agit maintenant de souscrire un million, dont 10 % comptant, pour relier notre ville en toute saison au reste du continent, pour doubler

le commerce local en mettant fin à un emprisonnement qui fait que nous ne vivons ici que six mois dans l'année. Et l'on hésiterait !

LE TARIF DES ASSURANCES A QUEBEC

Le *Monetary Times* vient de se faire l'avocat de l'Association des Assureurs du Dominion.

Il publiait la semaine dernière un article très élaboré pour démontrer que les compagnies d'assurance perdent de l'argent au Canada. Il prend les chiffres du dernier rapport du surintendant des assurances (1895) : \$118,967,460 de primes reçues de 1879 à 1895, \$2,796,189 de pertes payées, indiquant que 69.60 p. c. de primes touchées a été absorbé par les pertes pendant ces 27 années. Il ajoute d'un trait de plume 28 p. c. pour frais d'administration, ce qui laisserait environ 2 1/2 p. c. de profit pour l'ensemble. Mais, dit-il, ce n'est pas tout ; il faut aussi tenir compte de la réserve à retenir sur les risques en cours, qu'il évalue à 35 p. c. sur le montant des primes touchées dans le cours de la dernière année, et il arrive ainsi, de démonstration en démonstration, à ce résultat, que les compagnies d'assurance opérant au Canada depuis 27 ans ont collectivement perdu \$55,837, loin d'avoir fait des profits, comme voudraient le faire croire les profanes qui n'entendent rien aux affaires d'assurance.

On connaît le vieux dicton du Palais : qui veut trop prouver ne prouve rien. C'est ce qu'on pourrait répondre au laborieux plaidoyer du *Monetary Times*. Il est bon de dire que le savant confrère a notablement exagéré les choses, et que c'est ainsi qu'il arrive à dépasser le but.

Ainsi, il évalue à 28 p. c. des primes touchées la moyenne des dépenses d'administration. C'est un peu fort quand on sait que les compagnies paient à leurs agents un honoraire variant de 10 à 15 p. c. prélevé sur les primes. Ajoutons 5 p. c. pour frais d'administration générale, voilà un maximum de 20%, soyons large et disons 23% ; il reste de ce chef une marge de 5 p. c. dont le défenseur de l'Association des assurances aurait pu nous faire grâce. A moins qu'il n'ait voulu comprendre implicitement dans son chiffre de dépenses les dividendes distribués aux actionnaires. Mais alors, sa prétention que l'assurance-feu ne paie pas au Canada tombe à l'eau.

Il force aussi la note en disant que les compagnies qui se sont retirées des affaires depuis quatorze ans y ont été forcées parce que le champ d'action était mauvais. Il cite onze compagnies canadiennes : la Canada Agricultural, la Canada Fire, la Cityzens, la Dominion, la Eastern, la Ottawa Agricultural, la Provincial, la Royal Cana-

dian, la Sovereign, la Stadacona et la National du Montréal, qui sont disparues, ainsi que cinq compagnies anglaises : la City of London, la Fire Insurance Association, la Scottish Commercial, la Scottish Imperial et la Glasgow and London, qui se sont retirées du Canada. Ceux qui connaissent l'histoire des assurances nous disent que la raison de ces retraits n'est pas celle que donne le confrère de Toronto : il n'y a eu là qu'une évolution tout ordinaire comme il s'en voit partout. Quant aux compagnies canadiennes disparues, la cause a été mauvaise administration dans quelques cas. Mais le champ était si peu désavantageux que d'autres compagnies ont été enchantées de reprendre les affaires de celles qui se retiraient. Ainsi les affaires de la Glasgow & London ont été achetées par la Citizens, et celles de la Citizens ont été transférées, contre le gré d'une partie de ses actionnaires, à la Guardian, celles de la Royale Canadienne ont été reprises par l'Alliance, celles de la City of London par la United Fire ; celles de la Fire Insurance Ass. par l'Albion, qui elle-même a été englobée par la Manchester, etc. Il y a eu déplacement, et non déperdition, comme le prouve du reste l'accroissement constant du nombre de compagnies d'assurance licenciées dans ce milieu que le *Monetary Times* dénigre au point de dire que, si les assureurs n'avaient d'autre revenu que celui du Canada, ils abandonneraient vite la partie. S'il en était ainsi, verrait-on autant de compagnies anglaises et américaines se disputer les risques canadiens ? Dans plus d'un cas, les retraits dont parle le *Monetary Times* ont amené l'introduction de nouvelles compagnies puissantes au Canada.

Mais admettons, pour les fins de la discussion, le bien fondé des propositions du *Monetary Times*. S'en suit-il que le tarif actuel de l'Association est bien équilibré ? Pas le moins du monde ; le confrère élude soigneusement ce côté de la question. S'il s'agissait d'un tarif uniforme, universel, nous n'en dirions rien. Mais tant que les compagnies coalisées persisteront à faire des tarifs spécifiques pour chaque ville, nous avons droit de demander que ces tarifs soient équitables pour chaque ville. En vertu de quelle loi d'équité persiste-t-on à faire payer aux assurés de Québec plus cher qu'ailleurs, plus de quinze ans après qu'ils se sont taxés pour réduire de 80 p. c. les risques des assureurs ? Les compagnies ont payé \$750,714 dans la seule ville de Montréal en 1896—nous prenons ce chiffre dans l'*Insurance Chronicle* p. 65—c'est-à-dire qu'à Montréal les pertes des assurances mangent les trois quarts des primes touchées qui sont d'environ \$1,000,000 par année ; tandis qu'à Québec les primes reçues s'élèvent à \$250,000 et la moyenne des pertes est de \$50,000, soit seulement un cinquième ou a

maximum un quart. Et cependant à Montréal le tarif est bien moindre qu'à Québec. On y assure les résidences à raison de 50c. par \$100 pour trois ans, tandis qu'ici les mêmes risques, paient 75c. Nous demandons si c'est juste.

"Les risques d'assurance, dit le *Monetary Times*, ou le taux convenable à prélever en primes, ne se mesurent pas sur l'expérience d'un village ou d'une ville pendant un an ou cinq ans."

Nous admettons cela, mais ici il ne s'agit pas d'une expérience limitée à un an ou cinq ans. Depuis 1884, nous avons à Québec en réalité deux aqueducs; la ville a dépensé plus d'un million de piastres en améliorations, son nouvel aqueduc à lui seul coûté \$3,500,000, et aujourd'hui elle peut se flatter d'avoir l'organisation peut-être la plus parfaite du pays contre les incendies. Tous les jours, notre admirable système de protection sauve de l'argent aux compagnies d'assurance, comme on a pu le voir tout dernièrement encore à l'incendie de la Basilique. Nous n'avons plus à vrai dire de feux considérables, et les compagnies ne gagnent rien à pressurer les propriétaires de Québec, car ceux-ci suivent notre conseil, ils s'assurent moins ou s'assurent tout juste contre les commencements d'incendie. Une immunité établie par une expérience de treize ans ne suffit-elle donc pas à nous obtenir justice?

"Toutes les primes payées par Québec et St-Jean depuis de longues années, dit encore le *Monetary Times*, ne suffiraient pas à couvrir les pertes d'une seule nuit de conflagration qu'on a vue dans ces villes."

Cela peut être vrai de Toronto, où l'an dernier, deux ou trois conflagrations nocturnes ont fait perdre \$2,000,000 aux assurances. C'est probablement là le point sensible de notre confrère, qui est de Toronto.

Si le confrère se donne la peine de réfléchir un instant, il conviendra que ses paroles contiennent une diffamation injustifiable à l'adresse de notre ville. Les compagnies prélèvent à Québec une moyenne de \$250,000 par année en primes. Remontant à trente ans passés, nous pouvons donc dire que nous leur avons versé dans cet intervalle au moins 7 millions de piastres en chiffres ronds. Quo nous ont-elles donné en retour? Nos grands sinistres depuis 1867 ont ceux du quartier Montcalm en 1876, du Faubourg St-Jean, en 1881 et de St-Sauveur en 1889, représentant au maximum une perte de..... \$2,000,000 pour les assurances. Ajoutons une moyenne normale de 50,000 par année, qui donne pour les 30 ans..... 1,500,000 \$3,500,000

NAP. MATTE

COURTIER de MINES,
QUÉBEC

Je continuerai à faire les affaires de Courtage en mon nom seul, au même bureau

118 rue St-Pierre

Stocks Miniers achetés et vendus à commission.
Correspondance sollicitée. Téléphone 731.

POISSONS

Harongs Labrador,
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.
Morue verte et sèche,
Saumon, Truito, Sardine, Flétan.

Exportateurs de
HUILE de morue,
de loup-marin. ...
Beurre et Fromage
J. B. RENAUD & Cie
128 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.
Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.
Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.
En vente chez tous les Epiciers de Gros.

.....NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

RELIURE de Commerce,
de Comptabilité,
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques
Prix convenables. Satisfaction assurée.

La  Somerset, P. Q.

FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions Libérales
Catalogue et Listes d'escompte envoyés sur demande.

Manufacturiers de ...
Machines et Chaudières à vapeur,
Turbines, Appareils de sciage mécanique,
Machines à raboter et à ombouvetor,
Toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine,
Machines, Outils et Fournitures à l'usage des Forgerons, Carrossiers et Menuisiers.
Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bois de Voitures.
Instruments et Ustensiles de Beurrerie et de Fromagerie.
Pompes, Eviers, Poêles, Chaudières, et articles de quincaillerie en général.
F. T. SAVOIE, Gérant.

Le ANCHOR WEAKNESS CURE Spécifique contre la Dyspepsie

Tenons aussi compte des frais d'administration, que nous estimons largement à 25 % sur les primes. 1,750,000

A retrancher des primes payées qui s'élèvent à soit un profit pour les assurances sur leurs opérations à Québec depuis 30 ans, de \$5,250,000
\$7,000,000
\$1,750,000

Si après cela la Fire Underwriter's Association ne se rend pas à l'évidence, elle ne devra pas trouver mal que nous continuions à lui susciter de l'opposition. Voilà deux ans que nous avons entrepris cette campagne, et nous n'avons jusqu'ici réussi qu'à faire réduire le tarif à St-Sauveur. On dit que l'Association est sur le point de remanier son tarif en Ontario. Nous lui demandons encore une fois d'en profiter pour rendre justice à Québec.

LA PAIX UNIVERSELLE

L'incident du Venezuela remet en mémoire les efforts tentés, pendant le siècle qui achève, dans le sens du désarmement, de l'arbitrage international et de la paix universelle, œuvre à laquelle concourent les hommes de la science et du commerce, c'est-à-dire les éléments les plus intelligents de la société moderne. Flammarion, le grand vulgarisateur de la cosmographie, termine presque invariablement ses ouvrages par d'éloquents appels à la paix ; quand il descend de ses vertigineuses promenades dans les mondes sidéraux, combien les hommes lui paraissent petits avec les étroits enclos qu'ils décorent du nom de patrie, et leurs guerres sanglantes ! Il fait le décompte des milliards annuellement dévorés par le militarisme, et s'écrie : Avec ces sommes insensées, quels beaux télescopes on élèverait sur tous les sommets de la terre !

Le commerce et les arts de la paix ne sont pas moins intéressés à la cause de la concorde universelle. Chez nos voisins, on a vu l'an dernier les boursés et chambres de commerce unanimes à censurer le message belliqueux du Président Cleveland au sujet du Venezuela, et on les voit en ce moment applaudir au traité d'arbitrage projeté entre l'Angleterre et la République Américaine. On se rappelle que M. Cleveland a énergiquement proclamé la doctrine Munroe, et réussi à la faire reconnaître expressément par l'Angleterre et implicitement par l'Espagne, qui, au lieu de s'irriter de l'intervention de Washington, vient de formuler un projet de constitution autonome pour l'île de Cuba, comme le lui demandaient les autorités américaines. L'effet a été pacifiant dans les deux cas. L'Angleterre, loin de s'offenser de l'intervention des Etats-Unis en-

tre elle et le Venezuela, propose aux Américains de soumettre tous leurs différends présents et futurs à un tribunal d'arbitrage, et le Sénat de Washington est saisi d'un projet de traité à cette fin. Il est vrai que le Sénat américain menace de mutiler le texte du traité de manière à le rendre presque insignifiant, et qu'il se forme aux Etats-Unis une opinion très forte contre l'arbitrage, parce qu'on y voit une atteinte à la doctrine Munroe, et un succès pour la diplomatie anglaise qui aurait feint d'accepter l'idée du pan-américanisme pour mieux l'étouffer en obtenant l'adhésion des Etats-Unis à un système d'arbitrage qui en soumettrait en définitive l'action au jugement d'arbitres européens. Mais au fond c'est un grand pas de fait dans la bonne direction.

A TRAVERS QUEBEC

LA QUEBEC ASSURANCE CO

Il nous fait plaisir d'applaudir aux progrès constants d'une vieille institution québécoise. L'Assurance de Québec a récemment tenu son assemblée annuelle, et le président, M. Edwin Jones, a eu la satisfaction de présenter aux actionnaires un bilan exceptionnellement encourageant. L'année dernière a été excellente pour la Compagnie, dont les opérations s'étendent dans tout le Dominion et même aux Etats-Unis, où elle fait des affaires d'or. Au point de vue du pourcentage des pertes subies par rapport aux primes touchées, elle figure très avantageusement dans le rapport du surintendant des assurances, car il n'y a que quatre autres compagnies ayant un pourcentage inférieur au sien, qui est de 59.53 pour cent.

La "Québec" a commencé à payer à ses heureux actionnaires, le 29 janvier, un dividende de 4 pour cent pour le semestre échéant le 1er janvier 1897. Elle a récemment payé rubis sur l'ongle \$12,000 aux Ursulines pour l'incendie du Couvent de Roberval, sans attendre les redditions de comptes des réassurances. Rien, au reste, ne démontre mieux la vitalité remarquable de cette bonne vieille institution québécoise, dont la fondation remonte au commencement du siècle, que les chiffres suivants : il y a dix ans, son revenu annuel en primes perçues était de \$94,000 ; il était, au dernier rapport, du bureau de direction, de \$215,000 : augmentation de plus de 100 pour cent en dix ans. On peut dire que la Compagnie ne garde plus que le souvenir des grandes pertes qui l'ont cruellement supporté les conflagrations si fréquentes alors. Depuis dix ans, elle est en plein progrès. Son stock, affaibli par des coups répétés, s'est relevé rapidement, et vaut maintenant le pair ; nous croyons

pouvoir prédire qu'avant longtemps il fera prime.

Enfin, vous ne connaissez qu'un défaut à la "Québec," mais qui n'en a pas ? C'est de continuer à faire partie du "combiné" des assureurs, qui persiste à ne tenir nul compte des sacrifices que s'est imposés la ville de Québec pour amoindrir les risques des compagnies d'assurance. Nous comprenons qu'il est difficile de rompre des alliances d'aussi longue durée, et qu'il est plus facile de ne pas épouser que de divorcer. Mais au moins nous espérons que la "Québec" s'efforcera de faire prévaloir dans les conseils de l'Association les avis de la justice et de l'équité, et de faire abaisser les taux à Québec pendant qu'on va relever ceux des petites villes d'Ontario qui manquent de protection contre l'incendie. Les assurés de Québec sont de moins en moins enclins à payer pour les autres.

Nous croyons aussi que la "Québec" devrait prendre l'initiative de l'organisation d'un corps de sauvetage municipal pour protéger les meubles contre les dégâts de l'eau et diminuer d'autant les pertes des assurances. A Montréal, les compagnies contribuent aux frais de cette organisation et ce n'est que juste. Nous croyons que l'administration municipale se montrerait bien disposée à se concerter avec les compagnies à ce sujet. A propos, nous ferons remarquer qu'il n'y a qu'une seule échelle de sauvetage à Québec, et qu'elle stationne à la Basse-Ville ; il y a cependant sur les hauteurs plus d'un édifice élevé où un incendie sous les toits serait inaccessible et où il pourrait y avoir perte de vies, faute d'échelles.

LA "QUEBEC CLOTHING CO."

Il y a à peine un an que nous signalions dans ces colonnes la naissance d'une industrie nouvelle : la confection des vêtements d'hommes pour le gros. C'est M. J. S. Belleau, ancien chef d'atelier de confections de la maison Z. Paquet, qui tenta l'aventure. Les débuts ont été modestes, laborieux et surtout prudents. Hâtons-nous de dire que le succès n'a pas tardé à couronner l'entreprise, et que la voilà déjà sortie de la coquille. M. Belleau s'est récemment associé M. Thomas Breton, ancien chef de comptabilité du détail chez Z. Paquet, et la manufacture prend sa place au soleil sous la raison sociale Breton & Belleau.

Une récente visite à l'établissement situé au numéro 80 rue Colomb, à St-Roch, nous a émerveillés. Nous y avons vu deux vastes étages emplis d'activité. Au premier, les tables ploient sous le poids de vêtements empilés, soigneusement étiquetés et classifiés. A l'étage supérieur, les ateliers de coupe et de couture, les magasins d'étoffes et de fournitures. Nous y avons compté une trentaine de machines à



Outils de Machinistes !

Nous tenons en stock une grande variété d'OUTILS des meilleures fabriques.

Demandez le Catalogue
MECHANICS SUPPLY Co
96 Rue St-Pierre,
QUÉBEC.

A VENDRE

Une excellente BALANCE A PLATEAU, capacité de 4 lb à 180 lbs.
Un MOULIN A CAFÉ presque neuf.
On vendra à bonnes conditions. S'adresser à ce bureau.

Situation demandée

Un comptable de quinze années d'expérience, marié et père de famille, possédant l'anglais et le français, offre ses services soit comme comptable, teneur de livres ou commis vendeur. Il connaît parfaitement le commerce de fer en gros et détail, ainsi que le commerce des cadres. N'aura pas d'objection à aller à la campagne. Pour détails, s'adresser au No 60, rue Couillard.

Corticelli Silk Co Ltd.

MONTREAL
270 Rue St-Jacques

WINNIPEG
280 Portage Avenue

TORONTO
26 Wellington St. W.

ST-JEAN
P. Q.

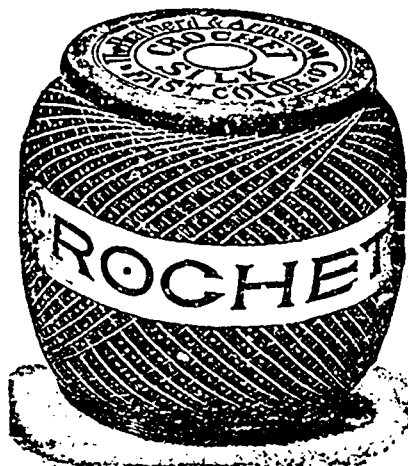
Fabricants des
Soies lavantes
BRAINERD & ARMSTRONG,
Articles en toile,
Dessus de Coussins,
Tapis de table, etc.

Toute commande est promptement exécutée.

Nous n'opérons que sur les produits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine opération.

VICTORIA KNITTING SILK 14 Médailles d'or



A SES

FILS DE SOIE

Pour aiguille,
Pour boutonnières
Pour Machine à Coudre

De plus :

Médaille de bronze
à Chicago.

J. C. WRIGHT, Agent,

113 Rue St-Pierre, Québec.

A. G. PICARD ★

Manufacturier de....

BOITES en... Carton

Nouvelle installation :

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de la rue Arago à la rue St-Vallier, dans un local plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

Spécialité : Boîtes pour bijoutiers Pharmaciens, etc.

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

S'occupent D'audition et de révision de livres. Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.

Liquidation d'affaires de faillites. Agents pour la "NORTH AMERICA" compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau :

44 Rue Dalhousie

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu. Téléphone 187.

LISEZ LE

" RIDER AND DRIVER "

Revue hebdomadaire illustrée traitant de civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous ceux dont l'amusement est de monter à cheval et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs de Coaching, Polo, Chasse-à-courro et Promenade, ainsi que des écoles d'équitation. Il donne aussi succinctement toutes les nouvelles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

945, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.

GRANIT..**AGATE....**

Articles émaillés.

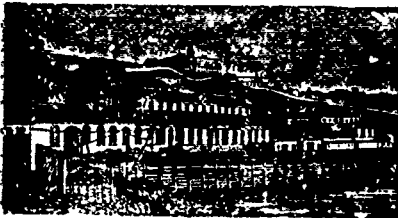


DEUXIÈME GRAND LOT de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les sous-signés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la maille vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

**J. B. BEDARD
& Frères**
44 et 46 Rue St-Pierre

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four carré, multibulair, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partir la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gêne la "draft" ou le tampon Dalzell et contient 28 tubes de 2

1/2 du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier certifié ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force. Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 1/2 pouces de largeur sur les consignes; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure un marche régulier à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Étant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brûlage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une brasserie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucun partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrerie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser ville—Beurrerie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER LAINE & CIE
LEVIS P. Q.

BOISSEAU & MARGOTTE

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes
QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ

◀ No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville ▶

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

Nous avons

L'assortiment le plus complet en librairie

Nous invitons

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles

J. A. LANGLAIS & FILS

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

INDICATEUR DES HOTELS

Préparé spécialement pour la "Semaine Commerciale"

QUEBEC.

CHATEAU FRONTENAC—H. Journet, gérant
HOTEL VICTORIA—Hauto-Ville, Québec
OLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire
BLANCHARD— — — J. Cloutier propr.
MOUNTAIN HILL— — — E. Dion propr.
HOTEL QUEBEC—Dér; & Clo, rue Desjardins

MONTREAL

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.

ST-JEAN N. B.

DUFFERIN HOTEL—E. Lerol-Wills propr.

SHERBROOKE P. Q.

HOTEL CONTINENTAL—Camirand & Dupont. Frères de la gare du Grand-Tronc.

LEVIS

HOTEL DU PEUPLE—T. Bornier propr.

CASPE BASSIN

HOTEL MORIN— — — I. Morin propr.

BAIE DES HA! HA! (Saguenay)

HOTEL McLEAN— — — P. McLean propr.
Sport: Pêche à la truite et chasse au caribou.

LYSTER STATION

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

Baylis Manufact'g Co

16 à 30 Rue Nazareth
MONTREAL.

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

AVIS AUX MARCHANDS

.....ET.....

Consommateurs de Farine

Comme il a été porté à ma connaissance que des personnes sans scrupules s'étaient servies de mes sacs vides de farine portant mes marques enregistrées pour y mettre des farines de qualités inférieures et les offrir en vente sur les marchés de la Province comme les meilleures farines d'Ogilvie, je donne avis que toute personne trouvée coupable d'une telle offense sera poursuivie selon toute la rigueur de la loi.

Une amende de \$200.00

est attachée à une première offense et 6 mois de prison pour une seconde offense.

Afin de me protéger plus sûrement, j'ai fait enregistrer une ficelle bleue, blanche et rouge pour mon usage exclusif et à l'avenir vous aurez la bonté de voir à ce que chaque sac de farine soit cousu avec cette ficelle qui sera une garantie de plus que vous vous procurez la véritable marchandise et la meilleure farine du monde.

W. W. OGILVIE,

Montréal, 13 janvier 1897.

coudre actionnées par un moteur électrique. Le personnel de l'établissement est de 70 employés.

La maison a ses voyageurs qui parcourent le district deux fois par année, et les commandes ne lui ont pas manqué au instant. Elle n'a pas cessé d'augmenter sa fabrication pour pouvoir répondre aux demandes. Elle fournit plusieurs maisons en ville et vend beaucoup à la campagne. Elle confectionne le vêtement en tout genre, depuis le complet de toutes saisons jusqu'au palotot d'automne et d'hiver. Elle a d'excellents tailleurs, et M. Belloau lui-même a l'expérience du métier et en connaît à fond les secrets.

Nous nous faisons un plaisir de signaler cette industrie franchement québécoise aux nombreux marchands qui nous lisent. Encourageons l'industrie locale. C'est un des moyens d'assurer notre propre prospérité. L'article qui offert au reste les voyageurs de la Manufacture de Confections de Québec se recommande par lui-même

CHAMBRE DE COMMERCE

Courte, mais intéressante assemblée générale de la Chambre de Commerce, sous la présidence de l'hon. R. R. Dobell, mardi après-midi.

Le secrétaire, M. Levasseur, a donné lecture du rapport suivant :

LA COMMISSION DU TARIF

Au commencement de janvier dernier, la commission fédérale de tarif est venue à Québec s'installer au bureau de la Commission du Havre qui avait été gracieusement mis à la disposition des Commissaires, à la demande de la Chambre de Commerce. Le conseil se fait occupé activement de l'organisation de cette enquête officielle qui touche de si près aux intérêts du commerce et de l'industrie de par le pays.

Pendant plusieurs semaines auparavant, des comités d'industriels et de marchands représentant la plupart des branches d'affaires qui sont exploités à Québec, avaient été convoqués à la Chambre de Commerce, pour leur donner l'occasion de s'entendre chacun sur les recommandations et les mémoires à présenter.

En moins d'une journée et demi, la commission a reçu et entendu quelque vingt-cinq députations, recueilli leurs mémoires, discuté et enregistré leurs recommandations. A l'exception de deux députations qui ont eu des entrevues particulières, les autres ont été entendues en séance publique.

Voici les industries et négociants qui ont envoyé des députations :

- L'épicerie;
- Le commerce de farine, grains et provisions;
- Le commerce de poissons et d'huiles de poissons;
- Le commerce d'articles à l'usage des tanneurs;
- Le commerce de peâles, charrues;
- Le commerce de charbon, canadien et anglais;
- L'industrie de la chaussure, la tannerie et l'industrie des cuirs;
- Les fabriques de vins;
- Le commerce et la manufacture de tabacs;
- Les manufactures de valises;
- L'industrie des couleurs et des tapisseries;
- Les fabriques de cartons de cuir et de fibre;

- Le commerce de ciment, briques et tuyaux d'égouttement;
- Les brasseries;
- Les filatures de coton;
- Les fabriques de grosse toile;
- L'imprimerie;
- Le commerce de cotonnades;
- Les fabriques de pulpe de bois.
- Les fabriques d'articles de caoutchouc.

Avant de laisser Québec pour les provinces maritimes, la Commission du tarif a parlé dans les termes les plus élogieux des délégations québécoises, de la clarté et de la précision de leurs demandes et de leurs recommandations, et aussi de l'organisation de l'enquête. Le fait est que la Commission a déclaré que c'est à Québec où elle avait jusqu'ici éprouvé la plus grande satisfaction à tous égards.

LE PONT DE QUEBEC

Le Conseil et la compagnie du pont de chemin de fer sur le St-Laurent à Québec, ont échangé quelques lettres. Cet échange de correspondance aura tout probablement pour résultat d'affirmer la position de la compagnie, et le Conseil a l'espoir de pouvoir faire rapport à la prochaine réunion de la chambre, que l'entreprise est en meilleure voie que jamais.

LE CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET PARRY SOUND

Le jour où l'on posera, à Hawkesbury, le dernier rail du Québec et Parry Sound, la ville de Québec pourra se féliciter d'être ralliée directement à la région des grands lacs par une voie ferrée mère d'une étendue de 550 milles, d'après le tableau suivant des diverses distances: de Québec à la Rivière-à-Pierre, par le chemin de fer Québec et lac St-Jean, 58 milles; cette distance se trouvera, nul doute, abrégée plus tard à partir de St-Raymond; de la Rivière-à-Pierre aux Piles; des Piles à Ste-Julienne (voie nouvelle), 75 milles, de Ste-Julienne à St-Jérôme, via le chemin de fer du Grand Nord, 18 milles;

Prolongement du chemin de fer du Grand Nord depuis St-Jérôme jusqu'à Grenville sur la rivière Ottawa, avec un pont sur cette rivière à Hawkesbury, 85 milles;

Par le chemin de fer Canada Atlantic jusqu'à Ottawa, 84 milles;

D'Ottawa à Parry Sound, 240 milles.

Total, 550 milles dont 226 dans la province de Québec. Sur ces 226 milles, 116 milles sont déjà construits, et il reste à faire deux chaînons de voie, l'un de 35 milles et l'autre de 75 milles, total, 119 milles entre Québec et Hawkesbury.

Tout le monde est d'accord sur l'importance de la future voie ferrée et sur les avantages qu'en retirerait et la province et la ville de Québec. Qu'on nous permette de dire, à coup sûr, avec le grand homme d'état dont le Canada s'honore, que, advenant la moindre diversion du trafic des lacs du côté de notre pays, par la voie ferrée dont il est question, ce trafic aura des proportions telles que tous les ports du St-Laurent depuis Montréal jusqu'à Québec inclusivement auront peine à y suffire.

Aujourd'hui, de tout le trafic qui traverse le Sault Ste-Marie, une proportion de 96 p. c. prend la direction de Tonawanda, Buffalo et Oswego, sur le territoire américain et de là s'en va à New-York et Boston. Les quatre autres pour cent viennent à Montréal, et du côté de Québec, on n'en voit pas la plus petite fraction.

Décidément, nous devrions nous mettre en position d'attirer de notre côté un peu de cet énorme trafic, d'autant plus que nous pouvons lui offrir la voie la plus courte qui soit du côté de l'Atlantique et des conditions on ne peut plus favorables d'expédition. De tels avantages ne devraient pas rester ignorés ou négligés plus longtemps. Il nous incombe, à nous, de les faire valoir par tous les moyens possibles.

Le creusement des canaux canadiens, appelé à avoir les résultats les plus satisfaisants pour le port de Québec, ne peut se faire avant

plusieurs années. D'ici là, comme hommes publics et comme citoyens, nous avons le devoir de favoriser toute entreprise qui établira un raccourci de plusieurs centaines de milles entre Duluth et Liverpool, par la voie de Québec, comparé à toutes les autres routes que l'on prend aujourd'hui.

Lorsque nos canaux auront la profondeur désirable, la voie ferrée entre Québec et Parry Sound aura probablement déjà fait naître plusieurs centres de population et on aura développé beaucoup d'autres qui feront affaires avec Québec. Qu'en nous permette de dire aussi avec le même homme d'état, quo tout ceci n'est pas du rêve, mis bien la conséquence naturelle de cette entreprise comme de toute autre entreprise similaire, et de la mesure de secours qu'on lui aura donnée en temps et lieu, moyennant conditions et garanties satisfaisantes.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Le Conseil a reçu du ministère de l'agriculture et de la colonisation de la province de Québec une circulaire par laquelle celui-ci lui demande de vouloir bien lui dire quelles sont, dans son opinion, les améliorations à introduire dans la fabrique et le commerce du beurre et du fromage dans la province.

La circulaire contient plusieurs séries de questions qui ont été renvoyées à un comité particulier. Le premier série a trait à la production du lait; la deuxième, à la fabrication du beurre, et la troisième à celle du fromage.

ÉTALONS DE FARINES

M. William Brodie, délégué à la convention annuelle de des experts en farines, qui choisit les étalons de l'année, dit dans son rapport au Conseil que les étalons de 1896-97 sont à peu près les mêmes que ceux de l'an dernier, et que l'étalon de la "Straight Roller" ou farine cylindre, et celui de la "Superfino" sont encore trop bas; ce qui peut convenir aux meuniers, mais ne fait pas tout à fait l'affaire du marchand et du consommateur.

FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE

La question d'une fédération des chambres de commerce de la province de Québec a été portée devant le Conseil. Tout désirable qu'il soit pareil mouvement et tout digne qu'il soit d'un examen sérieux, le Conseil n'a pas encore pu s'en occuper.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PORT

D'après le rapport annuel du surintendant du port de Québec tel que transmis au Conseil pour l'année expirée le 31 décembre 1896, 90 steamers ont été examinés avant d'être acquittés en douane. Ces steamers avaient pris leur cargaison merle à Montréal, partie à Québec;

Les écoutilles de quatre voiliers ont été ouvertes à leur arrivée d'outre-mer et leurs cargaisons inspectées;

Quatre steamers ont été inspectés après avoir touché fond ou être venus à la côte;

Quatre steamers ont été visités à la suite d'avaries reçues en collision;

Cinq cargaisons ont été examinées;

Trois steamers ont été inspectés pour désarrimage de cargaisons et avaries à la mer;

Trois steamers ont été inspectés à cause de chargement de pont.

Un steamer et un voilier ont été inspectés au sujet de leur état et radoub.

En outre, il y a eu plusieurs vaisseaux qui ont reçu des avaries en venant à la côte, mais qui ne relevaient pas du contrôle du surintendant,

Quatorze steamers ont pris des cargaisons d'animaux durant la saison, en tout, savoir:

Bêtes à cornes	3,020
Moutons	3,963
Chevaux	108

LA BATISSE DE LA BOURSE

Depuis la date de la dernière assemblée générale annuelle, la corporation de la Chambre

LE ANCHOR WEAKNESS CURE guérit tous les cas de faiblesse

de Cominéro, de locataire qu'elle était depuis maintes années, est devenue propriétaire. Samedi, 6 février courant, au bureau du shérif, au Palais de Justice, la bâtisse de cette vénérable institution dite la Bourse de Québec, passait à d'autres mains, et se vendait à un prix raisonnable, dans les circonstances.

Cette nouvelle sera sans doute accueillie avec un sentiment de satisfaction sincère par tous les membres de la chambre. La chose ne peut manquer d'avoir une grande portée sur l'avenir de notre corporation, elle est de nature, avec la responsabilité qui vient d'être assurée, à augmenter l'importance de l'institution et l'intérêt qu'on lui porte. Votre Conseil est bien résolu à faire de la bâtisse un centre d'attraction, et le rendez-vous obligé du monde des affaires à Québec.

DECES

L'année venait à peine de commencer, lorsque le Conseil avait le regret d'enregistrer la mort subite d'un de ses anciens membres, un citoyen bien en vue de Québec, M. William Rae.

Le Conseil est certain d'être l'interprète du sentiment public en disant que ce douloureux événement a provoqué partout des regrets sincères, et la Chambre ne manquera pas sans doute de profiter de cette occasion pour exprimer sa sympathie à la famille du regretté défunt.

On a lu une lettre du maire McWilliam de la Pointe au Père, demandant l'appui de la Chambre en faveur de la création d'un havre à la Pointe au Père.

Avant l'adoption du rapport, il y a eu échange d'observations. M. J. E. Martineau a signalé une lacune, le rapport ne mentionne pas la urgence d'une loi générale de faillite. M. Dapré dit que cette question a déjà beaucoup occupé l'attention du conseil.

Le président a consulté l'opinion des membres sur la question du pont. Son plan est de faire souscrire un certain nombre de capitalistes de Québec, d'avoir ensuite des bonus plutôt que des garanties d'intérêt des deux gouvernements; la ville fera sa large part; ensuite on s'adressera aux chemins de fer, puis il serait facile d'avoir de l'argent sur le marché anglais, où les capitaux n'ont jamais été aussi faciles à avoir.

M. Châteauevert fait remarquer que la Compagnie actuelle a encore existence légale, et que c'est à elle à se remuer. Elle devrait se réorganiser au plus vite.

M. Berlinguet dit qu'il y a un moyen bien simple de rendre la compagnie actuelle sérieuse: c'est de souscrire à son capital-actions et de s'en assurer ainsi le contrôle.

M Vidal demande s'il y a eu rapport de comité à soumettre à la Chambre, ce qui permettrait de faire une discussion plus régulière. Le secrétaire informe la Chambre qu'il a transmis à la Compagnie une liste de noms sur lesquels celle-ci doit choisir; les directeurs actuels de la Compagnie doivent se réunir cette semaine, et l'on aura du nouveau sous peu.

Le président clot le débat en disant qu'il va s'occuper de savoir ce que sont devenus les plans soumis par la Compagnie au gouvernement.

Le rapport est adopté à l'unanimité
M. F. H. Andrews est élu membre du Conseil de la Chambre, en remplacement de feu M. Rae.
Ajournement.

ACTES OFFICIELS

A travers la Gazette du Canada :
Le Parlement Fédéral est convoqué pour le 11 mars pour la dépêche des affaires.

Nominations gazettées :
J. B. Richard, de Wotton, percepteur des douanes à Sherbrooke. Plusieurs autres percepteurs de douane sont nommés : F Colquhoun, de Waterloo, Ont.; P. Grant, de New Westminster, C. B.; L. P. Schaeffer, de Middleton, N. E.; F. A. Osborne, de Edmonton, T. N. O., sous-percepteur.

Droits d'auteur : Méthode de lecture (syllabaire) des Frères du S. Cœur d'Arthabaskaville.

La Gazette du Canada publie les règlements de l'Exposition centenaire du Tennessee, qui durera du 1er mai au 30 octobre.

Demands au Parlement :
Chemin de fer Témiscouata, prorogation du délai requis pour prolonger la voie ferrée de Edmondton à l'Intercolonial, et autorisation de raccorder avec le Central à Chipwan et d'acquérir d'autres lignes de chemin de fer.

Le Welland Power & Supply Co. demandera une prorogation du délai requis pour exécuter ses travaux.

La Merchants Credit Indemnity Association of Canada (assurance des crédits) demandera un acte d'incorporation.

M. J. G. Scott, secrétaire de la Compagnie du Grand Nord, donne l'avis suivant :

"Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour continuer l'acte du dit parlement, 55-56 Victoria, chapitre 40, et prolonger le délai fixé pour compléter le chemin de fer Grand Nord et son pont sur la rivière Ottawa, autoriser la compagnie à construire des embranchements et des prolongements, affermer et acheter d'autres lignes, et continuer à la dite compagnie après ce prolongement tous les droits, pouvoirs et privilèges conférés à la dite compagnie, et aussi amender le dit acte sous d'autres rapports."

Lettres patentes demandées :
Luxfer Prism Co., de Toronto, composée de Canadiens et d'Américains. Capital, \$25,000; objet fabrication de verres prismatiques et autres.

Hart & Co. (limited), de Winnipeg, libraires-papetiers, formation en compagnie à fonds social, capital \$20,000.

Assemblées générales annuelles :
Union Bank of Halifax, 11 mars à Halifax.

Compagnie Minérale du Dominion, 22 février à Montréal, objet : augmentation du capital ou émission de débentures, ou

vente des biens de la compagnie.
Chemin de fer Montréal & Occidental, 1er mars à Montréal, objet : nouvelle émission de débentures, et vente du chemin de fer.

Nous appelons l'attention des navigateurs sur l'avis suivant (No 3 de 1897) :
Balises dans le Golfe Saint-Laurent

Les balises de jour autrefois entretenues sur la côte sud ou de Gaspé du Golfe St. Laurent sont devenues inutiles en conséquence de l'établissement de plusieurs phares le long de cette côte, et sont tombées en ruines. Celles qui sont aux endroits suivants, si elles ne sont pas déjà détruites, seront démolies la saison prochaine et devraient être retranchées des cartes, savoir : — Pointe Ste Anne, Rivière Martin, Pointe Pleureuse, Pointe de la Frégate, et Pointe de la Renommée.

Les trois balises sur la rive sud et les trois sur la rive nord de l'île d'Anticosti seront entretenues comme autrefois, ainsi que toutes celles indiquées sur les cartes sur la côte nord du golfe ou côte du Labrador.

La balise sur l'île de la Baleine, à l'entrée du havre de Bonne-Espérance, îles aux Esquimaux, a été renversée par le vent. Cette balise, de même que celle de l'île Plate au large de l'île Grande Meccatina, et celle sur Outer Islet, à l'entrée de la baie Coacocho, qui sont en mauvais état de réparation, seront remplacées l'été prochain par des balises en fer.

Cet avis concerne les cartes de l'Amirauté du golfe St. Laurent entre la Pointe Ste. Anne et l'île Greenly, et le *St. Lawrence Pilot*, vol. I. 1894.

Dettes fédérales nettes :	
31 janvier 1897	\$259,919,747
" 1896	253,135,572
31 décembre 1896	256,667,475
" 1895	250,738,099
Revenu public :	
31 janvier 1897	\$20,499,210
" 1896	21,020,209
Dépenses :	
31 janvier 1897	\$20,502,226
" 1896	19,499,116
Dépense à compte du capital :	
31 janvier 1897	\$2,372,221
" 1896	2,411,668

(A travers l'Officielle de Québec.)
Demande d'incorporation par la "Montreal Brewing Co" de Montréal, capital \$150,000.

Lettres patentes accordées à la Société des Ecoles gratuites des enfants pauvres, de Montréal, capital \$20,000, loterie et écoles du soir.

Erection du village de Grande Baie (Chic.) en municipalité scolaire.

Nominations :
Noël Leboeuf, commissaire d'écoles de Ste Philomène de Fortierville (Loth) en remplacement de Evangéliste Leboeuf, absent.

Conseillers municipaux nommés par le gouvernement : Louis Annette et Charles Phillips, Gaspé Nord et Sydenham; Pierre Vachon et Jos. Lapointe, St-Olivier de Garthby.

Juges de paix : P. Rancourt et Jos. Marois, d'Adstock, Beauce ; Victor Laberge, N. P., Québec ; N. I. Bourque, d'Ascot ; W. Parsons, de North Wolfestown, juge de paix avec juridiction dans les districts de St-François et d'Athabaska.

Régistrateurs : Paul Dessaint, Kamouraska ; N. Hudon, Lac St-Jean No 1 ; Henri H. Robertson, Montmagny.

Reviseurs des listes électorales : Montréal, Louis Armstrong ; juge M.C. Desnoyers et James Crankshaw.

Québec, Albert Malouin, avocat, R. P. Vallée, magistrat de district, et Ph. Laberge N. P.

Trois-Rivières, E. D. Boisclair, avocat, P. M. Desilots, magistrat de district, et P. L. Hubert, N. P.

COMPAGNIE D'ENTREPOSAGE A FROID DE QUEBEC

A une réunion de la Quebec Cold Storage & Warehouse Co tenue mardi, il a été décidé d'installer des machines de la Linde British Refrigerating Co dans le vaste immeuble maintenant connu sous le nom d'Entrepôt No 2, ce qui va donner à la Compagnie des facilités de première classe sous tous les rapports.

Les chemins de fer arrêteront leurs wagons aux portes de l'entrepôt ; les marchandises seront transbordées sur un monte-charge électrique qui les portera dans les divers compartiments réfrigérés. Ces compartiments seront tenus au degré de température voulu, au besoin jusqu'à 15° Fahrenheit.

Le compartiment destiné au beurre d'exportation en Angleterre sera à l'extrémité extérieure de l'immeuble, d'où les colis seront transbordés directement dans les steamers par une glissoire spécialement disposée à cette fin.

La Compagnie fera aussi pratiquer des compartiments de moindre grandeur pour louer au gré des pratiques pour des objets particuliers.

Tout l'immeuble sera éclairé à l'électricité, et toutes les machines seront actionnées par l'électricité, ce qui diminuera d'autant les risques d'incendie et supprimera les gaz et la poussière que cause l'emploi du charbon et de la vapeur.

Ces améliorations ne nuiront en rien aux arrangements temporaires de la Compagnie, car elle a deux autres vastes entrepôts pour besoins généraux en tous genres, et conservera intacts ses arrangements actuels jusqu'au 1er mai. La nouvelle installation sera prête à cette date.

—(o!)o—

VENTES ET OCCASIONS

M. O. Mignier offre à vendre une maison à l'encoignure des rues St-Joachim et St-Augustin, ainsi que les Nos 106 et 110, rue Napoléon, à St-Sauveur.

No 43, rue Lachovrière, à vendre ou à louer. S'adresser à Alex. Gauvreau, N. P.

Habitation Avenue des Erables, à vendre ou à louer, L. F. Burroughs.

No 43, Remparts, à vendre ou à louer.

Nos 18 et 20, rue Morin, St-Sauveur. S'adresser à Geo. Vézina.

M. V. Laberge, N. P., offre un terrain rue Richardson et plusieurs maisons à St-Roch, à vendre.

Austin & Gosselin, N. P., offrent propriété Laurie, chemin St-Foye.

M. H. G. Carroll, avocat, offre à vendre le No 6, rue Brobeuf.

L'Hôtel Honchey est à vendre ou louer, meublé ou non meublé. S'adresser à J. Parkin, N. P.

Meredith & Couture offrent à vendre ou louer le No 71, rue Ste-Ursule.

Le No 15, rue Haldimand, est à vendre ou à louer. S'adresser à V. W. Larue, N. P.

M. N. Tessier a acheté la propriété Payne, à Mont-Plaisant.

RECOLTE de 1896

Amandes de Tarragone en sacs.

Amandes sans Coquille en boîtes.

Noix de Grenoble en ballots.

Noix sans Coquille en boîtes.

Avelines de Sicile en sacs.

Noix Pecan en sacs.

WHITEHEAD & TURNER

Epiciers en gros Rue Dalhousie, QUEBEC.

SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE

(Approuvé par la Fire Underwriter's Association).

LE PLUS SIMPLE....

....LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabriqué par JOHN MARTIN, SONS & Co, 435 rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUEBEC:

A. P. LAURENT,

18 rue St-James.

TROIS MAISONS

A LOUER A LEVIS

Un bloc en briques à trois étages. Deux logements, l'un de 9 appartements, l'autre de 13, en parfait ordre, avec toutes les commodités modernes à deux pas de l'Eglise.

Un cottage sur la rue St-George, No 105, isolé et entouré de jardins et parterres, dans un très bel endroit. On louera meublé ou non.

Pour prix et conditions, s'adresser au No 105, rue St-George, Lévis.

A LOUER

UN MAGASIN spacieux, avec arrière-magasin, grande cave, cour et étable, 171 coin des rues St-Jean et d'Youville; ainsi que deux logements au dessus.

S'adresser à Mlle CHARTRE, 173 rue St-Jean.

COURTIERS MARCHANDS A COMMISSION

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi GRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et ventes, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 250 Tierces (85,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT IRÈGLEMENT de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

POITRAS & Cie,

Téléphone No 3,

People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.

FARINES de toutes qualités en Puches ou Quarts; aussi FOIN, GRAINS de toutes sortes; vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du chat a destination.

EN RECEPTION

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bagues, Alliances, Pendants-d'oreilles, Épinglettes, grandes Chaines pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FÊTES DERNIERES NOUVEAUTÉS

En visitant le magasin de J. E. GAGNON, Horloger et Opticien

289, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT VISITE SOLICITEE.

FAGUY, LEPINAY & FRERE IMPORTATION

262, Rue et Faubourg St-Jean
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en
Etoffes a robes, Lainages et Cotton-
nades, Valisols, Fournitures de
maisons, Tapls, Prolarts, Raux,
Couchettes on fer et matelas Etc.

POUR MESSIEURS :

Grand stock de
TWEEDS, SERGES ET
DRAPS, et CHAPEAUX feu-
tre printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

Fondé en 1876

Téléphone 2224

CHS. VEZINA

PLOMBIER,
FERBLANTIER,

...GAZIER ET FUMISTE...

Spécialité pour le posage
d'Appareils de Chauffage

A Air chaud,

A la vapeur,

A Eau Chaude

Et particulièrement pour Eglises,
Presbytères et Communautés

Ateliers : 124 Rue du Roi

117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC.

Appareils de
Plomberie les plus
modernes et hygieniques

...INSTALLATION DE...

Sonnettes Electriques

.....ET.....

Mecaniques

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Ciment, Marbre ≡ ≡ ≡
Tuyaux en Grès

**PAVES ET PAVEMENTS
CERAMIQUES**

Fers et Aciers

Vitres et Glaces, etc

GHYSENS, De VILLERS & Co

Office: 204, rue St-Jacques } Montréal
Magasin: 13 et 15, rue St-Urbain }

Brickyard a Hawkesbury, Ont.; Bri-
ques ordinaires, Briques repressées,
Briques crouses, tuyaux de drainage.

Pension pour l'hiver

A PRIX TRES REDUITS

A l'Hotel VICTORIA

Inspection des chambres :

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

Lecture pour les dames

MODES NOUVELLES

Glanures à travers *Modes*, le grand jour-
nal des dames, publié par May Manton,
132 White Street à New-York. (Prix 10c.
l'exemplaire, \$1 par année—.)

Les couleurs les plus nouvelles et les
plus en faveur pour toilettes de soirée sont
le jaune pâle et le doré, le gris argent, le
mauve et diverses nuances tendres de
blanc et rose.

Dans les soies, le moiré domine cet hiver.
Les moirés nouveaux sont plus riches que
jamais, on y voit courir des filets métalli-
ques, quelques-uns sont rayés de satin,
d'autres paraissent avoir reçu une avalan-
cho de fleurs, tant les dessins sont naturels.

Bien que le turc ne soit pas en faveur
dans le moment, les étoffes ottomanes, avec
leurs riches protuberances, sont la fureur
du moment. C'est quo ces étoffes étaient
sur le métier bien avant les atrocités de
Turquie et qu'on leur pardonne grâce à
leur beauté, qui est indéniable.

Ce qui fait cependant la beauté de nos
étoffes d'hiver, c'est le coloris. La couleur
est aux vêtements ce qu'elle est aux fleurs ;
œil en fait la grâce, le charme, le rayonne-
ment, l'essence ; l'harmonie des tons d'une
toilette en fait la valeur. Pendant les mois
d'hiver, les couleurs chaudes sont préférées
aux teintées.

Le vert s'appelle maintenant brindille,
Tunis, prophète, fjord, gazon, pelouse, til-
lent, lézard, canne, empire et Watteau,
selon la nuance. Dans le rouge on a le men-

the, le charbon embrasé, l'abricot, le Téri-
salem, le vermillon, le Mario Antoinette,
le Trianon, le Cagliostro, le Boucher, le
Polignac, le Chine, et l'Ange Gabriel.
Les b'eus ont surtout une apparence mé-
tallique ou porcelaine, ou ils imitent les
pierres, la turquoise, le saphir etc. ; d'au-
tres affectent des teintes marines. Mais le
dernier cri, c'est le Rayon X. Les jaunes
ont des noms bizarres : jaune Messie,
Phœbus (or brillant), Pharsale, Arétin.
Le violet varie du Parme à l'Ophélie et
Episcopal.

L'Ophélie est l'une des couleurs favori-
tes des blondes rosées. C'est un lilac teinté
de rose ou un rose teinté de lilac, on ne
saurait trop dire, tant les gradations en
sont illusionnantes. Le mauve en teintes
délicates est aussi très populaire pour les
robes d'étoffe unie. Une composition bien
française est une robe mauve avec garni-
ture en ruban satin noir et quelques traits
de velours vert.

LE SOIN DES FOURRURES

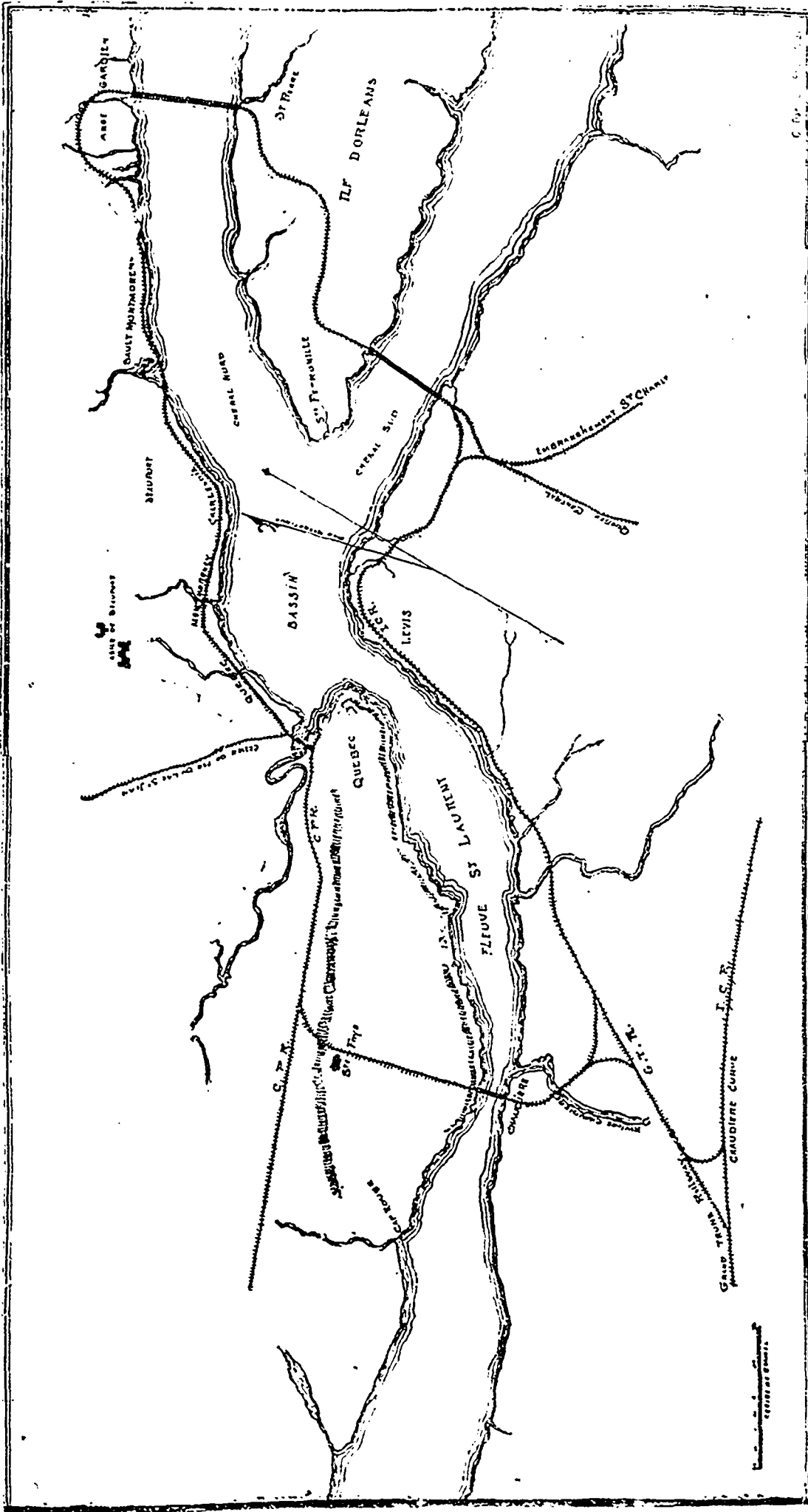
Nous empruntons aussi à *Modes* l'indis-
crétion suivante, dite, dit-on, à une pétu-
lante Anglaise, dont le mari est dans le
commerce de fourrures, et qui a récem-
ment divulgué les secrets du métier au pro-
fit des femmes qui veulent se donner
la peine de pratiquer l'économie. Elle
dit que toutes les fourrures sombres,
telles que le seal et le vison, sont raffrai-
chies au parfait avec la sciure d'acajou
ou de cèdre fin, article que tiennent tous
les pelletiers, et dont quelques sous suffi-
ront pour nettoyer une douzaine de vête-
ments. Mettez l'article à plat sur une

table, la fourrure en dessus, prenez une
poignée de sciure, et frottez-en fortement
la fourrure. Ne ménagez ni la sciure ni la
force, car l'apparence de l'article vous ré-
compensera de l'une et de l'autre par la
suite. L'opération finie, retournez l'arti-
cle et secouez-le doucement sur la table,
où vous recueillerez soigneusement la
sciure pour une autre fois. Prenez en-
suite deux oreillers avec leurs taies, éten-
dez le vêtement dessus, fourrure en des-
sous cette fois, et battez-la à demeure avec
un jone léger ou une baguette polie. Dé-
placez les oreillers au besoin, de manière à
toujours faire reposer la fourrure sur un
fond moelleux. Relevez, secouez légère-
ment, époussetez les oreillers et la table, et
reprennez le battage jusqu'à ce que la four-
rure ne dépose plus de sciure ; elle sera
alors aussi brillante que neuve.

Les fourrures pâles sont nettoyées de la
même manière, mais avec de la farine de
maïs blanc. Les petites fourrures blan-
ches qui ne sont pas trop fanées peuvent
être rafraichies avec de la magnésio en
cube, qu'on insinue dans le poil par le frot-
tement, sauf à l'enlever ensuite par le bat-
tage.

Les manteaux de fourrure, sombre ou
clair, sont parfois maculés de graisse de
voiture ; un peu de gazoline appliquée
avec un morceau de coton fera disparaître
les taches ; il faut frotter doucement et
renouveler souvent le coton pour réussir.
Les taches de goudron, de peinture, de ré-
sine, d'huile, sont traitées de la même ma-
nière, et si elles résistent à la gazoline,
l'huile de térébentine, la benzine ou les
prit d'ether peuvent être employés.

Le Anchor Weakness Cure guérit les femmes malades et les rend fortes



Carte pour servir à l'étude de la question du Pont

Indiquant les tracés de la Chaudière et de l'île, avec les raccordements et les distances, d'après une échelle de 80 chaînes au pouce.

Tracé de la Chaudière

Extrême longueur du pont.....	3,240 pieds
Longueur du fleuve x niveau haut.....	2,300 pieds—marée basse 1,890 pieds
Extrême profondeur de l'eau.....	143 pieds

Tracé de l'île d'Orléans

Longueur du chenal sud (marée haute).....	5,000 pieds
" " (basse marée).....	4,000 pieds
" " nord (marée haute).....	8,000 pieds
" " (basse marée).....	2,000 pieds
Extrême fond chenal sud (basse mer).....	92 pieds
" " nord.....	48 pieds

Capital \$250,000 - - - Dépot au Gouvernement \$25,000

TARIF INDEPENDANT

St - Lawrence Fire Insurance Company

Siège Principal : MONTREAL

Président :
J. GUSTAVE LAVIOLETTE
Gérant :
F. GAUTHIER

Vice-Président :
A. S. HAMELIN
(Vice-Prés. Banq. Jaq. Cartier)

Cette Compagnie émane des polices pour trois ans (au prix de deux années), sur toute bâtisse quel qu'en soit le genre d'occupation.

Belleau & Belleau Agents Généraux.

93, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TELEPHONE 772.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH
QUEBEC

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kld Elastique.

— AUSSI —
Jobber en chaussures.
Un assortiment d'Empelgues importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.
CORRESPONDANCE SOLICITEE

Maison de confiance - - - En gros et détail.
FONDÉE EN 1875.

E. ROUMILHAC

IMPORTATEUR DE
Vins et Liqueurs, Conserves
Alimentaires, Denrées Coloniales
57-59, Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC

SPÉCIALITÉ :
VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.
et de BOURCOGNE \$3.50.
a l'usage des familles.

PLUMES METALLIQUES DE

Blazy Poudre & Co.
GRAND PRIX
PARIS 1889
CACHET GRAMPON B.S.O.D.G.
préservant les enveloppes inviolables
CHEZ TOUS LES PAPIETIERS N°135

J. B. ROLLAND & FILS Montréal
Seuls agents pour le Canada

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS
DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) la glace et le temps le permettant.

DE QUÉBEC.		DE LEVIS.	
Pour le GRAND-TRONC			
P.M.	12.30 Eclair Express pour l'ouest	A.M.	8.00 Malles de l'ouest
	6.00 Malles pr. l'ouest	P.M.	2.30 Eclair Express de l'ouest
Pour L'INTERCOLONIAL.			
A.M.	7.00 Malles pour Campbellton	A.M.	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
	7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L.		11.30 Malles de Campbellton.
P.M.	2.00 Malles pr. Halifax	P.M.	12.30 Malles de Halifax
	4.30 Accommodation pour R. du L.		Pour le QUEBEC CENTRAL.
A.M.	7.30 Mixte pr. Beauce	A.M.	8.30 Accommod.
P.M.	1.30 Express pr. Sherb.	P.M.	2.00 Express de Sherb.
	6.00 Accommodation pour Sherbrooke		

Procurez-vous la

LAMPE BELGE

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE,
se rapprochant de la lumière électrique

LAMPE INEXPLOSIBLE

grâce a un ingénieux mécanisme
LA LAMPE BELGE
brule sans fumée ni odeur toute huile,
même inférieure

POUVOIR ECLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en crémaillère; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.
ABAT-JOUR en opale, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'écume jamais; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à A. POISSON,
A. Thibaultville.

Voir échantillon à ce bureau.

SUN Fondé en 1710

ASSURANCE CONTRE LE **FEU**

BUREAU CHEF

Threadneedle St. Londres. Ang.

Ne transige que des assurances contre le feu. La plus ancienne compagnie de l'Univers.

Succursale au Canada.

15 Wellington St. E., Toronto Ont.

H. M. BLACKBURN, Gérant

Bureau à Québec. - 64 Rue St-Pierre

GIROUX & COTÉ, Agents.

CHEMIN DE FER

BOSTON & MAINE

Ligne de Boston, Mass., via Québec Central, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	1.30 p.m.	6.30 p.m.
" Lévis.....	2.00 "	7.00 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	3.52 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Salem, Mass.....	8.40 "	6.57 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "

Le train de 2 heures p. m. a de bons chars de Lévis à Boston sans changement et des chars dortoirs "Pullman" de Lévis à Springfield, de Lévis à Sherbrooke et Sherbrooke à Boston.
C'est la seule ligne entre Lévis et Boston sans changement.

Ligne de Worcester, Mass., via Grand Tronc, Sherbrooke et Boston & Maine

MIDI		
Départ Québec (Bateau)...	12.25 p.m.	7.00 p.m.
" Lévis.....	12.40 "	7.30 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "

Lignes de Boston et Worcester, Mass., via Canadian Pacifique, Newport, Vt., et Boston & Maine

Départ Québec.....	1.40 p.m.	11.00 p.m.
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	6.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	7.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	7.50 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	8.30 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	

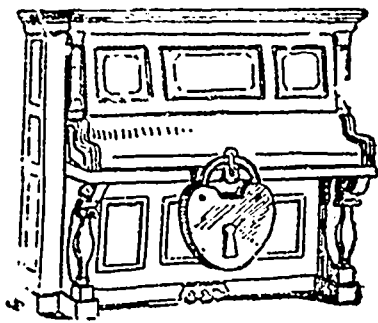
Demandez vos billets de passage et consultez votre fret via le BOSTON & MAINE. Pour toute information

S'adresser à
ARMAND LALONDE,

Agent canadien des Passagers et du Fret,
124, St-Jacques, Montréal.

Les Fêtes Sont Finies

C'est maintenant le temps des Sacrifices !



Notre Musique en Feuilles à 5 et 10 cts vaut certainement 50 cts. Venez la voir, car il nous faut vendre, le stock est immense.....

Réduction de 50 p. c. sur nos Pianos et Harmoniums pour du comptant.....

Demandez nos Prix

Notre Piano à \$150.00 vaut le moins \$300.00.

Seuls agents pour la Province de Québec de la célèbre Machine à Coudre..... **New Williams** garantie pour 10 ans

HUDON, PARADIS & C^{IE}

Nos 93-95 rue St-Jean.



PAPIER-TENTURE

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en

TAPISSERIES

Prix réduits - Demandez échantillon
Tout du nouveau Stock.

B. LEONARD

Téléphone 458.

53 Rue St-Jean.

Grande Vente à Réduction

CHEZ

TELESPHORE VEILLEUX

188-189½ Rue St-Joseph

COIN-DE LA RUE DE L'EGLISE

Assortiment complet de Chaussures

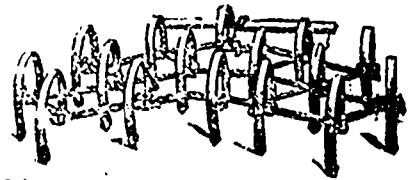
EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ. Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de concertement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

A Messieurs les Marchands !



Cela vous paraît d'acheter au Prix du Gros une demi douzaine de

Herses ★ ★ ★

Charrues

Sarcloirs

Rouleaux d'acier

ou tous autres INSTRUMENTS AGRICOLES; car je suis en position de vous donner un prix très-bas pour soutenir toute compétition.

Essayez aussi le commerce d'Engrais Chimiques et Superphosphates, tous les Cultivateurs qui connaissent ces Engrais les emploient.

Prix spéciaux sur

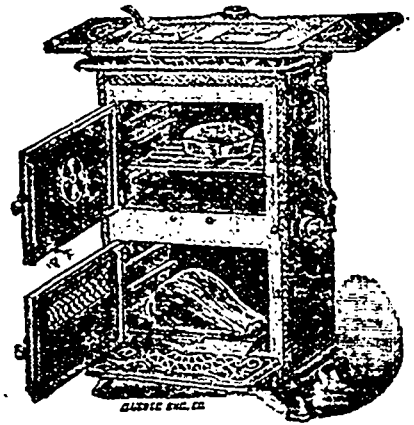
VOITURES et BICYCLES

achetés directement de mon office.

P. T. LEGARÉ,

273-275 rue St-Paul,
QUÉBEC.

La cuisine rendue facile— Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz—Pas de suie—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Québec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.

ARTHUR GAGNON

L. A. CARON

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES

Curateurs et Liquidateurs de Faillites
Commissaires C. S.

Administration de Successions

Achat de Débentures Municipales

• • PRETS HYPOTHECAIRES

Téléphone Bell 815 — — Bâto B. P. 911

Bureaux temporaires :

BATISSE DES CHAÎNS URBAINS, Montréal

DERNIERE HEURE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun & Co

Ont. Québec Aut. Moy. Total 1896

Février 4 32 19 13 63 67

Aux Etats-Unis, il y a eu 311 faillites contre 323 l'an dernier.

Marchés de Montréal

Montréal, 11 février 1897.

Le marché aux blés à Chicago a subi une baisse hier, mais les prix sont à peu près les mêmes qu'au dernier bulletin. Ici, les grains et farines sont calmes.

Le fromage est tranquille. Le câble ne signale nul changement, et l'on se demande si le cours anglais dépassera 60 chelins avant l'ouverture de la navigation. Le beurre est calme à 19½ et 20.

On cote : lard nouv., \$11 à \$12 ; vieux, \$10 à \$10.50 ; saindoux canadien, 5½ à 6, et compound 4½ à 5 ; jambon 9 à 11, et bacon 8½ à 9½.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 12 fev. 1897.

La situation générale des affaires est la même qu'au dernier bulletin, et nous ne trouvons rien de notable à signaler au lecteur.

Revision des prix courants

La ferronnerie offre peu de changements ; nous notons que l'escompte est élevé à 17½ et 20% sur le fil de fer galvanisé.

En pharmacie, la quinine Howard est maintenant cotée 35 à 40c.

Le tabac canadien en feuille No 2 XXX vaut 8c.

Nous avons à signaler des changements sur le lard short cut, le saindoux, le porc abattu, le foin pressé No 1, l'huile de morue et l'huile blanche. L'avoine vaut maintenant 28 à 30c.

Les conserves de blé-d'Inde sont cotées 10 à 11c. en hausse, 80 à 90c.

L'huile Astrale est montée de 2c. par gallon.

Contrairement aux prix de gros plus loin, les nouvelles cotes des allumettes sont : Telegraph, 3.75 ; Téléphone, 3.50 ; Tiger, 3.30 ; Phoenix, 3.20 ; New-Dominion, 3.15.

Le sucre granulé et tous les sucres durs ont monté de ½c. hier à New-York, et les sucres bruts sont aussi plus fermes.

Echos

On trouvera à la page 13 une planche intéressante pour tous ceux qui suivent nos études sur la question du pont.

M. Hanson, de Hanson Bros, de retour d'Europe, confirme entièrement ce que nous avions déjà dit du succès des déventures de conversion de Québec sur le marché de Londres. Le crédit de notre ville est excellent.

Le shérif a adjugé samedi dernier le Québec Exchange à M. Victor Chateaufort, agissant au nom de la Chambre de Commerce, moyennant \$7,000. La Chambre propose de négocier un emprunt pour couvrir son achat. C'est une bonne occasion pour les prêteurs, car la propriété a été évaluée à \$21,000 par des experts. La Chambre de Commerce va dépenser une

couple de mille piastres en travaux de restauration.

Une regrettable affaire dont sont saisis les tribunaux met en lumière les dangers d'une pratique trop commune dans le commerce, celle des blancs seings commerciaux. Il arrive trop souvent que les débiteurs résidant hors de la ville envoient des billets en blanc pour honorer leurs échéances. Il y a là une incitation au faux. Le marchand qui reçoit ces blancs-seings, s'il a les reins faibles et la conscience élastique, sera naturellement porté à abuser de cet excès de confiance. Dans les affaires, on ne devrait jamais risquer ainsi sa signature. Nous conseillons aux marchands de la campagne d'inscrire leurs échéances chaque mois sur le calendrier, de s'entendre plusieurs jours à l'avance avec leurs fournisseurs sur l'acompte à payer, de ne jamais signer un billet en blanc et de l'inscrire sur le champ dans leur livre de billets payables.

La Compagnie de l'Electricité a offert \$15,000 pour les franchises de la Compagnie des Chars urbains de la Basse-Ville, et celle-ci a refusé ; on la dit même très insultée du procédé de la nouvelle compagnie. Un de ses directeurs nous disait hier : " \$15,000 pour nos franchises qui, pour une partie de notre voie ferrée, sont encore bonnes pour trente ans ! mais ! c'est absurde. Après avoir donné 7 ou 8 mille piastres pour les franchises de la Compagnie de la Haute-Ville, venir nous offrir \$15,000 pour tout partage, c'est une moquerie. Nous sommes prêts à un arrangement raisonnable, mais pas à celui-là. Nous sommes prêts à sacrifier sur des bases honorables un stock qui nous rapporte 12 à 15 % en dividendes ; nous le ferons pour l'intérêt de la ville, mais l'offre qu'on nous fait est ridicule." De son côté, l'Electricité prétend n'avoir nul besoin des immeubles des Chars urbains, et veut laisser ceux-ci en disposer comme il leur plaira. Les Chars urbains répondent que la station de la rue St-Vallier ferait d'excellentes remises pour les voitures de l'Electricité. Ils demandent le pair pour leur stock, qui est de \$50,000, et sont prêts à faire abandon de leurs profits. Nous espérons qu'on finira de part et d'autre par s'entendre. D'un côté, on peut dire que la vieille compagnie a thésaurisé en donnant un service insuffisant, qu'elle a mangé son pain blanc et que ses plaintes sont un peu tardives, attendu qu'elle aurait pu elle-même adopter l'électricité depuis plusieurs années ou montrer plus d'empressement à faire des arrangements ou à s'analgamer avec sa rivale. D'un autre côté, il ne faut pas être trop impitoyable quand il s'agit de l'intérêt public. La ville est intéressée à un règlement à l'amiable entre les deux compagnies, et nous espérons que l'opinion publique fera peser toute son influence à cette fin. La Compagnie des chars urbains est prête, nous dit-on, à se soumettre à un arbitrage. Cette proposition nous paraît raisonnable.

Bulletins de dernière heure

Pointe aux Trembles. Dame J. B. Magnan, m. g., cess.
Québec.—J. A. Plamondon, grains et farines, actif vendu au bureau de Lefai-vre et Tascher-au. Stock adjugé à Etien-

no Paradis à 87c. dans la \$; roulant au même à 61c. ; crédits d'après liste à A. B. Dupuis à 39½c. dans la \$.

—L. L. Dubé, barbier, vendu.

—Forgues & Wiseman, libr. en gros, act. à vendre à 18.

—J. B. Jarvis, liqueurs, vendu.

—Wright & Co., libraires, abandon des affaires.

—Jos Blondeau, lard, cess., A. Dombrowski, gardien prov.

Richmond. Alex. Stuart, jr., bijoutier, act. à vendre à l'enca.

St François (Montmagny).—L. O. Roy, m. g., cess.

CHANGEMENTS DU PRINTEMPS

M. E. T. Coulombe, marchand-tailleur rue St-Joseph, a loué et occupe des à présent le ci-devant B. H. Clothing Store, porte voisine de C. Fecteau & Cie.

MM. Tanguay & Beland, successeurs de Beland & Vézina, marchands de bimbeloterie, vont transférer leur commerce au mois prochain au No 30 Marché Champlain, dans le spacieux magasin ci-devant occupé par l'épicerie Croteau & Frère.

Il nous fait plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle maison dans le commerce de gros en grains, farines et provisions. MM. Poitras & Paradis ont acheté le stock de M. J. A. Plamondon, et vont continuer les affaires au même poste. M. Poitras a de très grandes connaissances dans cette partie, et les nouveaux associés ont tous les éléments pour faire des affaires considérables et créer une maison de première classe. Nous souhaitons tout le succès possible à MM. Poitras & Paradis.

PERSONNEL

Une lettre de faire-part de M. et Mme T. G. Coursol, d'Ottawa, nous annonce le mariage de leur fille Amélie à M. Gustave Emond, du Secrétariat d'Etat, le 1er février. Nos meilleurs souhaits au jeune couple.

—M. Albert E. Seifert a épousé lundi dernier Mlle Ruth Isabel Gale, fille de M. B. Gale, du bureau du Shérif.

—Le Dr S. A. Larue, d'Amqui, Percepteur du Revenu, est en ville.

—Le Conseil-de-Ville de Lévis, à sa dernière séance, a nommé MM. L. E. Thompson et Ed Labadie, auditeurs des comptes civiques.

—M. I. P. Déry est allé à Halifax avec sa fille Mme Charles Deguise au-devant de son fils M. Arthur Déry qui revient d'Europe.

INFORMATIONS

Les faillites au Canada sont moins nombreuses que l'an dernier depuis quelques semaines. Depuis le 24 décembre 1896, on en compte 403, contre 430 pour la période de correspondant de l'an dernier.

Une grosse difficulté s'élève entre la Compagnie Electricité Montmorenci et la Compagnie de coton au sujet d'un chemin de front verbalisé par la municipalité du Sault. La première proteste parce que ce chemin passe sur son terrain, et parce qu'elle prétend qu'on lui impose un changement de trace qui va la forcer de faire des terrassements assez dispendieux à tra-

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

vers des marécages au pied de la chute. Elle a pris des procédures judiciaires contre la municipalité pour faire casser le procès verbal, mais au fond la difficulté est avec la Compagnie de coton, qui a insisté sur ces changements de voirie.

On nous écrit que la nouvelle municipalité de Petit Métis a fait ses premières élections le 8 courant. En vertu d'un arrêté en conseil, M. P. H. A. Caron avait été chargé de présider le scrutin. Ont été élus : M. J. Ferguson, maire, Sam. McNider, Gavin Smith, Elie Lepage, Robert Campbell, John Astle, James Sim.

L'assemblée annuelle de la Diamond Match Co à Chicago a été orageuse. Le rapport financier indiquait à l'actif une créance de \$780,000 contre 10. H. et J. H. Moore, les deux agitateurs qui ont failli créer un krach l'an dernier. Il est question de procédures judiciaires contre la Compagnie. Les rivales lui font une guerre terrible, et une nouvelle liste de prix a dû être promulguée vers le 10.

Les brasseurs américains ajoutent maintenant un tiers de riz dans leur bière, et prétendent la faire ainsi d'un goût plus agréable qu'avec le malt seul.

Nous avons appris avec un vif chagrin la mort de madame Belleau, épouse de M. Geo. N. Belleau, de la maison Gauvreau, Belleau & Cie. Les funérailles ont eu lieu lundi matin en cette ville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous offrons nos plus vives condoléances à M. Belleau.

M. W. LeB. Fauvel, gérant de la maison LeBoutillier Bros, et député de Bonaventure, a succombé le 8 courant à une attaque de fièvre typhoïde, à sa résidence de Paspébiac. Il n'avait que 47 ans. Sa mort a causé beaucoup d'émotion à Québec, où il était très estimé.

M. Frank Johnston, surintendant du Quebec Exchange, a été emporté mardi par une péritonite. Il n'a survécu que de quelques jours à la vente de l'Exchange, auquel il était attaché depuis vingt-six ans. M. Johnston était âgé de 73 ans.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort de M. E. A. Pfeiffer, propriétaire de la teinturerie et blanchisserie bien connue.

FINANCES

Les "Clearings" de la semaine dernière :

	1397	1897	1896
	4 Fev.	28 Jan.	7 Fev.
Montréal...	\$9,476,493	\$9,823,762	\$10,300,406
Toronto....	6,698,210	5,799,447	7,140,918
Winnipeg...	1,024,173	1,042,102	1,065,228
Halifax...	1,122,105	811,703	1,270,990
Hamilton	826,232	558,183	696,636
St-Jean....	462,405	460,635	
Total.....	\$19,609,610	\$18,495,882	\$20,476,178

Bien des signes nous confirment dans nos prévisions d'activité dans la construction pour la saison prochaine. Nous parlons ailleurs des projets de la Compagnie d'Entreposage à froid de Québec. Les architectes en général sont très occupés; nous aurons à mentionner plus d'une construction nouvelle en temps et lieu. Nous donnons plus bas dans cette colonne des détails sur les travaux projetés de la Compagnie Electrique.

L'architecte H. Stavely a reçu cette semaine ordre de préparer les plans des travaux que la Banque Union s'approprie à faire à son immeuble de la rue St. Pierre. Ils comportent le relèvement des mansardes actuelles et l'addition d'un autre étage avec toit plat, ce qui équivaldra à cinq étages en tout. Price Bros & Co., ont loué tout le quatrième, et l'on aménagera deux ou trois installations de bureaux pour louer au cinquième. On pratiquera un ascenseur à droite de la porte donnant rue St-Pierre. Les dimensions de l'édifice sont 60' x 60' pour le corps principal, et 42' x 26' pour l'annexe en arrière.

Les premiers travaux à faire à la sacristie de la Basilique ont été adjugés : menuiserie à M. Edouard Paquet; maçonnerie, à M. Frs Parent; couverture, à M. P. Lachance. Architectes: Tanguay & Vallée.

—A travers le pays : La compagnie d'éclairage électrique de Knowlton se propose de faire une nouvelle installation au printemps.—Il est question d'un système d'égouts à Waterloo.—Le conseil municipal de Cowansville a passé un règlement décrétant la construction d'un aqueduc.—A Sherbrooke, on parle plus fortement que jamais de faire acheter l'aqueduc actuel, ou d'en bâtir un nouveau.—Fredericton, N.B. demandera à la prochaine session de la Législature la permission d'emprunter \$15,000 pour acheter des machines de voirie, un télégraphe d'alarmes et ouvrir de nouvelles rues.—A Portage du Rat, Man., les architectes ont de l'ouvrage sur le métier pour \$500,000.—A Montréal, Henry Morgan & Co. se préparent à agrandir leur établissements de la rue Aylmer. Les architectes Wright & Son demandent des soumissions pour cinq maisons de ville.—Le ministère des chemins de fer et canaux à Ottawa recevra des soumissions jusqu'au 20 de ce mois pour 88,200 barils de ciment de Portland.

—Travaux municipaux : Le comité des marchés a décidé de faire démolir huit des stalles du marché Finlay, et le pâté de baraques qui bloque l'entrée de la Place Champlain.

Le comité des Chemins est en marché d'exprouver l'encognure des rues St-Vallier et Dorchester, appartenant à la succession Bidégaré, pour faciliter la circulation.

A propos de travaux publics, on nous fait remarquer que les réclamations en retard sont un peu trop fréquentes. La Corporation fait des améliorations qui accroissent la valeur des propriétés voisines; on ne souffle mot, mais lorsque les travaux sont finis, on arrive avec des réclamations exagérées sous un prétexte ou un autre. Dans ces cas, les arbitres doivent considérer soigneusement les deux côtés de la question; si les travaux ont pu causer quelques dommages, d'autre part il y a la plus-value qu'ils ont donnée à la propriété du réclamant. L'élargissement d'une rue, la construction d'un escalier ouvrant de nouveaux débouchés, facilitent les communications; ce sont des choses dont il faut tenir compte. Dans les grandes villes, quand on démolit un côté de rue pour élargir, les propriétaires d'en face sont taxés pour aider à payer les frais des travaux parce qu'ils en bénéficient directement.

—Le Times de Londres rend compte d'un tour de force de génie civil, qui fait voir avec quelle promptitude se font aujourd'hui les travaux de ponts. Un pont a été enlevé et

remplacé en quelques heures par une structure en fer de 300 anneaux et de 130 pieds de longueur sur le chemin de fer Great Eastern. Le travail a commencé de nuit. A 1 h. 30 a. m., on a enlevé les rails et les poutres transversales. Une demi-heure après, des grues puissantes soulevaient les premières des grandes poutres, au nombre de vingt, et les déposaient sur les voles ferrées des deux rives. A 7 h. 30 du matin, cette partie de l'ouvrage était finie, et l'on procédait à hâler sur chaque rive les sections du nouveau pont au moyen de treuils puissants. Les deux moitiés de cette charge de 300 tonnes étaient soutenues par des trolleys. A un moment donné, on a soulagé les trolleys de leur énorme fardeau, et les deux moitiés de ponts ont été abaissées en place au moyen de vis hydrauliques. On a ensuite posé les rails, et la communication a été rotablie, sans autre retard que la suppression d'un seul des trains ordinaires du dimanche.

—Les gens qui se hasardent encore en voiture sur le pont Bickell rapportent que cette pourriture ne se soutient plus quo par la gelée. Elle peut s'effondrer aux premiers dégels. On sait déjà que ce pont est condamné et que ceux qui y passent le font à leurs risques et périls. Il faut espérer que les municipalités de Québec et de Stadacona s'entendront pour le rebâtir au plus tôt, car c'est le plus court chemin entre le village de Stadacona et la ville.

—Voici succinctement les dernières nouvelles électriques de Québec.

La Compagnie de l'Electrique (Québec District Railway Co) a offert \$15,000 à la Compagnie du Tramway de la Basse-Ville, mais celle-ci a décliné, elle voudrait transférer tout son actif, immeubles, etc., à la nouvelle compagnie. Les directeurs de cette dernière se sont réunis hier pour délibérer de nouveau sur la question. En attendant, la compagnie de l'Electrique prépare tout pour reprendre les travaux aux premiers dégels du printemps. Elle a confié la direction des ouvrages aériens, trolley et fils tendus, à Aborn & Soper, d'Ottawa, des experts qui ont fait leurs preuves. Les aiguillages de la voie, travail délicat, sont confiés à M. Blackwell, de Montréal; les rails ont été achetés partie à Chicago, partie en Angleterre; ceux-ci arriveront par les premiers transatlantiques. Les moteurs sont commandés à la maison Westinghouse de Pittsburg; les trains de voitures et voitures sont aussi commandés aux Etats-Unis.

Tout cela va nécessiter quelques changements aux usines du Sault Montmorenci. On va remettre à neuf la partie inférieure de la conduite en fer qui dessert les turbines, de manière à en augmenter la force de résistance. Les courroies qui transmettent la force des roues hydrauliques aux machines vont être supprimées. Les machines à arc vont être apportées en ville, et c'est pendant ce transfert que la maison S. Peters fournira temporairement l'énergie, pour ne pas interrompre l'éclairage de la ville. La nouvelle installation rue Prince Edouard avance rapidement, et la Compagnie y a tout l'espace qu'il lui faut. Seulement, comme le voisinage des maisons adjacentes offre quelque danger, la Compagnie songe à en acheter ou louer quelques-unes qu'elle restaurerait pour le logement de ses employés.

—Travaux en cours de Vandry & Matto, maîtres-plombiers : Appareil de chauffage à eau chaude chez M. Dubaut, à Charlesbourg; chauffage à eau chaude chez P. E. Ronaud, à St-François de Beauce, et chauffage et plomberie à la succursale de la banque Nationale, aussi à St-François.

—Formas de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville : 8 février.—Entrepr. T. Pepin, propr. Savard, 65 rue Napoléon, meub. rép.

Entrepr. F. Mongeon, propr. V. D. Hostie, 148 rue Richardson, 3 étages 33' x 32', en bois et brique, toit plat. Coût probable \$3000. Délai: 8 juin.

9 fev.—Entrepr. P. Lachance, propr. Roussel, 9 rue Ste-Famille, rép. \$125.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé . . . \$1,200,000

DIRECTEURS :

R. AUDETTÉ, Ecr., Président.
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.
 L'Hon: J. OHAU. V. CHATEAUVERT,
 VEAU, Ecr., M. P. P.
 N. RIOUX, Ecr. NAZ. FORTIER, Ecr.
 J. B. LALIBERTE, Ecr..
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

SUCCURSALES :

Québec faubourg St-Jer.	St-François Nord-Est, Beauce.
" St-Roch.	Ste-Marie, Beauce
Montréal.	Chicoutimi.
Sherbrooke.	Roberval.
St-Hyacinthe	Ottawa, Ont.

AGENTS

Angleterre: The National Bk of Scotland Londres
 France: Crédit Lyonnais, Paris.
 Etats-Unis: The National Bank of the Republic
 New-York. National Revere Bank, Boston,
 Mass.
 Les collections reçoivent une attention spéciale
 et les retours en sont faits avec la plus grande
 promptitude.
 On sollicite respectueusement la correspondance

La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé . . . \$3,000,000
 " payé . . . 2,500,000
 Réserve (restit.) . . . 500,000

BUREAU PRINCIPAL . . . QUÉBEC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

B. H. Smith, Esq., Président.
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.
 Geo. R. Rinfrew, Esq. Sam'l J. Shaw, Esq.
 G. LeMoine, Esq. John T. Ross, Esq.
 W. A. Marsh, Esq.
 Thos. McDougall, Gérant-général.

SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.
 Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières,
 rue Ste-Catherine. St-Roch de Québec.
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1863-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1896
 CAPITAL PAYÉ . . . 500,000
 FONDS DE RÉSERVE . . . \$235,000
 DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,
 Président; A.S. HAMELIN, Vice-Président; A.L.
 DE MARTIGNY, DUMONT LAVIOLETTE, G.
 N. DUCHARME, TANCREDE BIENVENC,
 Gérant; E. G. St-JEAN Inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal (St-Jean Bte.)	Edmonton, Terr. N.O.
" (St-Henri)	Victoriaville
" (St-Cunégonde)	Valleyfield
" (Rue Ontario)	Fraserville
Beauharnois, P. Q.	Hull, P. Q.
Ste-Anne la Pérade	St-Hyacinthe

QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue
 St-Jean, C. J. Laberge, gérant.

DEPARTEMENT D'EPARGNES—Au Bureau Principal et aux succursales.

AGENTS A L'ETRANGER

London, England—Crédit Lyonnais
 " —Comptoir National d'Es-compte, Paris
 Paris, France—Crédit Lyonnais
 " —Comptoir National d'Es-compte, Paris
 New-York—The Bank of America
 " —The National Bk. of the Republic
 Boston Mass—The Merchants National Bank
 " —The National Bk. of the Commonwealth of the Republic
 Chicago, Ill.—Bank of Montreal
 Lettres de Crédit pour voyageurs, etc., émises payables dans toutes les parties du monde.
 Collections faites dans toutes les parties du Dominion.

ETABLIE

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Rinfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & son, Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg, Nouveau Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E R; Brow, Charlottetown; Columbie Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.
 Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC

75 Rue Saint-Pierre, Basse-Ville

Capital autorisé . . . \$ 250,000
 Capital souscrit . . . 200,000
 Capital versé . . . 200,000
 Fonds de réserve . . . 42,500

Prêts d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriétés foncières, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, déduites de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—Conditions faciles.
 ED. LACROIX, ROBT. LAROCHE,
 Président. Sec-Trés.

F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

MACHINES en tous genres:

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES fendues en fer et en bois, GRÈEMENTS de Scieries, Moulins à farine, Bourreries, etc., etc.

Spécialités: Pompes à vapeur pour tous usages Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

Un Appareil à Nickeler

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicyclettes, aux cartonniers, plombiers, fondeurs de poêles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électricité pour fins d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.

Eclairage au compteur

Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.

Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.

Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie.

Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec parfaite satisfaction dans tous les cas.

Patronage sollicité.

Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard

Telephone 2063.

TELEPHONE 2240.

J. B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

—ET—

Manufacturiers de Biscuits

—147-149—

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

POUR VOS EPICERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR

Un Article de 1^{ère} Classe

AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ

ALLEZ CHEZ

J. B. E. LETELLIER

118-120 RUE ST-PAUL

—000—

Mélasses, Poissons,
 Huiles de toutes sortes, Huitres.
 Tabacs, Cigares et Cigarettes,
 Conserves Alimentaires,
 Thés et Cafés,
 Balais et Saux, Epices, etc

VINS et LIQUEURS

Spécialité: VINS DE MESSE

CHAS. P. HOLDEN

167 Rue Oliver, Boston, Mass.

MARCHAND DE

PRESSES NEUVES et SECONDE MAIN

Presse à Cylindre et à Job
 Coupeuses de Papier

Pliieuses

Caractères ne 3 et seconde main
 Matériaux d'Imprimerie

Ecrivez-nous pour quel que ce soit qui se rattache à l'imprimerie.

Satisfaction garantie

ce journal.

B. HOUDE & Cie,

QUEBEC

MANUFACTURIERS DES CÉLÈBRES

Tabacs à Fumer, en Poudre et en Torquette

TABACS COUPÉS
 Hudson
 Golden Leaf
 Morning Dew
 Champaign
 Favorite

EN POUDRE
 Rose No 1
 Rose Extra
 Rose et Fève
 Naturel No 2

EN TORQUETTE
 Hudson
 Pacine

Prix et échantillons. envoyés sur demande.....

Bulletin des Faillites**QUÉBEC**

Asbestos—J. D. Desmarais, m. g., ass. des cr. le 11 cour.
 Coteau Station—Arthur Lefebvre, hôtel, cess.
 Georgeville—W. J. Melrose, m. g., cess.
 Hudson—A. W. Mullen, m. g., compromis.
 Laclaire—Doré & Cie, remorqueurs, act. ann. en vente pour le 16 cour.
 —T. Gariópy, charbon, act. ann. en vente pour le 16 cour.
 Melocheville—B. Kam, m. g., act. à vendre.
 Montréal—A. Deschamps, jr., quincaillier, dem. de cess.
 —J. H. Jones & Co., articles de fantaisie en gros, comp. à 45c. dans la S.
 —Narcisse Lomire, épici., cess.
 —Thos. Doherty & Co., thés en gros, suspendu paiement.
 —Alfred Deschamps sr., boucher, dem. de cess. contestée.
 —H. Fauteux, quincaillier, cess.
 —D. Gagnon & Cie, nouv., ass. des cr. le 13 cour.
 —Leblanc & Daoust, nouv., cess., ass. des cr. le 5 cour.
 —W. S. Walker & Co., bijoutiers, stock vendu.
 —Paschal Gagnon, nouv., ass. des cr. le 9 cour.
 —J. A. Grenier, fruits, act. vendu.
 —Mme E. Barnabé, modiste, stock vendu à 19c. dans la S.
 —R. F. Hutchins & Co., nouv., cess.
 —L. Rossiter, chartier, comp. à 10c. dans la S. comptant.
 —Kelley Bros., mercerie, cess.
 —Edmond Lacroix, épici., cess.
 —W. J. G. Roger, chauss., act. ann. en vente pour le 15 cour.
 —Jules Huot, nouv., délai accordé.
 —Alphonse Martin, nouv., offre comp. à 70c. dans la S.
 —E. Prevost & Cie, fab. de poêles, ass. des cr. le 11 cour.
 —John Price & Son, peaux, act. à vendre par encan le 11 cour.
 —M. Campeau, modiste, cess.
 —J. A. Coderre, livres, cess.
 —Theo. Schwarz & Co., hôtel, cess.
 —J. L. Simon, chauss., en voie de règlement.
 —Shilca Sand & Gravel Co., act. ann. en vente pour le 17 cour.
 —N. Circo, tailleur, act. à vendre.
 —Dominion Rolled Plate Co., ass. des cr. le 20 cour.
 —Joseph Dorval, hôtel, Nap. Dorval, cess.
 —F. Giroux, agent de manuf., Gagnon & Caron nommés curateurs.
 —Tiger Tea Co., thés, ass. des cr. le 13 cour.
 Québec—Comptoir de Musique Moderne, cess. et A. Faucher nommé gardien.
 —F. Henry, articles de fantaisie, cess. vol. à Paradis & Jobin.
 —J. A. Plamondon, stock vendu à 87c. dans la S.
 —Pelletier & Jolicœur, nouv., cess. à Paradis & Jobin.
 Richmond—H. & S. Desmarais, m. g., comp.
 Shorbrooke—A. M. Richer, livres, stock vendu à 35c. dans la S.
 St-Henri—Mme L. Cantin, modiste, offre comp. à 30c. dans la S.
 —Carignan & Deschamps, nouv., cess.
 —Z. Lauriault, chauss., act. à vendre le 17 cour.
 St-Hyacinthe—Mlle Z. Dupuis, modiste, offre comp. à 25c. dans la S. comptant.
 St-Isidore de Laprairie—Sévère Beaudin, épici., cess.
 Trois-Rivières—Isidore Gauthier, nouv., ass. des cr. le 10 cour.

Cessions de biens dans les autres Provinces.**ONTARIO**

Cobourg—Cobourg Woolen Co., Ltd.
 Elmvalle—J. J. Coughlin, hôtel.

Glen Robertson—Nathan Markson, m. g.
 Hamilton—James Robertson & Co., jobbers en lainages.
 Kincairdine—J. Ruttie & Son, confect. d'hommes.
 Kingston—Provost & Cie, nouv.
 London—Loughrey & Tackaborry, harnais, stock vendu à 55c. dans la S. à C. McCormick.
 Maxville—Omer Merkloy, harnais, embarras financiers.
 Ottawa—O. B. Beardsley, épici.
 Ottawa & Toronto—Writers Supply Co.
 Oxford E.—E. C. Muson.
 Peterboro—T. Brady, épici., etc.
 Pictou—W. S. Hollingsworth, ferblantier.
 Sandvich—Robinet Frères & Cie, limitée, de Sandvich, dem. de charte.
 Shelburne—W. J. Sawyer, chauss.
 Smith's Falls—Alonzo Locke, chauss. et épici.
 Toronto—W. H. McDougall, confect. d'hommes.
 —J. P. Kearsy, fruits, etc.
 —Jas. Lockhart & Co., agents de manuf.
 Vankoughnet—G. McLean.

COLOMBIE ANGLAISE

Vancouver—Scoullar & Co., quincailliers.
MANITOBA & TERRITOIRES N. O.
 Winnipeg—Riddell Mfg. Co., conf.
 —R. H. Nunn & Co., pianos.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Sackville—J. R. Ayer, tauteur et m. g., paiements suspendus.
 Shippegan—U. C. Trudel, m. g., offre comp. à 35c. dans la S. comptant.
 St John—Hoffmann, Rubins & Co., nouv.
NOUVELLE-ECOSSE
 Arichat—Maximin Forest, m. g.
 Digby—Succ. C. R. S. Mason, chauss., stock vendu à H. B. Short pour \$3,500.
 Clarence—J. L. Morse, m. g.
 Pictou—W. A. Beattie.

Régistre du Commerce**QUEBEC**

Champlain & Trois-Rivières—Champlain Oxide Co., nouv. soc.
 Coaticook—T. R. Paige & Son, m. g., Thomas R. Paige et George W. Paige propr.
 Drummondville—D. Benoit & Cie, forbl., Mme D. Benoit seule.
 Franklin Centre—McPherson & Ferguson, fromagers, vendu à N. Beaudin.
 Hamilton—Jno. McPherson Co., Ltd., chauss., dem. d'incorporation.
 Ingersoll—T. H. Ba. aelough, chauss., décédé.
 Lac Mégantic—G. goire Goulet, voiturier, nouv. soc.
 Lennoxville—L. D. Abbott, chauss., ent. en aff.
 Montréal—Chantaloup Mfg. Co., fondeurs, etc., offre usines en vente.
 —Sparrow & Jacobs, théâtre, dissol.
 —Kerry, Watson & Co., pharm. en gros, David Watson et Wm. S. Kerry propr.
 —Fortin & Frère, plombiers ent. en aff. le 1er mai prochain.
 —J. B. Thomas & Fils, contracteurs en pierre, J. B. Thomas, sr., J. B. Thomas, jr., propr.
 —André Brissetto & Fils, importateurs de liquors, ab. les aff.
 —Dominion Rolled Plate Co., dem. en liquidation accordée.
 —H. Beaugrand, éditeur, vendu à un syndicat.
 —E. Reeves & Co., chauss., Alice Trudel, femme de Edgar E. Reeves propr.
 Québec—Mme Fecteau, ent. en aff.
 —Mme Victor Trudel, magasin, domm. par lo fou.
 —Victor Wagner, restaurant, décédé.
 Richmond—Euclide Dudemaine, barbier, décédé.
 Rimouski—Mme Jos. St-Laurent, m. g., succ. à A. P. St-Laurent.
 Sherbrooke—City Fruit Store, fruits, vendu à R. W. Darby & Co.
 —W. M. Irwin, instr. agric., ent. en aff.

St-Jean—J. B. U. Grégoire & Cie, meubles, J. B. U. Grégoire et Joseph E. O. Frenière propr.
 Victoriaville—Farley & Tourigny, tanneurs, dissol., Paul Tourigny continue sous le nom et-dessus.

(OFFICIEL)**DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ**

The National Leather Board Company—George Norman Elliott, Joseph Elzéar Robitaille et Charles Henry Hathaway, tous de Québec, faisant affaires sous le nom et-dessus.
 Robitaille, Frère & Cie, marchands—George Robitaille, Jules Gauvin et Joseph N. Bolduc, certifions que Jules Gauvin s'est retiré de la dite société. La dite société est continuée par les autres associés sous la même raison sociale.

DEMANDES DE CESSION

Louis René Gervais, de Québec, marchand, et y faisant affaires sous la raison sociale de Comptoir de Musique Moderne, insolvable, et Thomas Chase Casgrain, avocat et conseil de la Reine, Joseph Isaac Lavery, avocat, et Adjudor Rivard, avocat, tous de Québec, et pratiquant en société sous la raison sociale de Casgrain, Lavery & Rivard, requérant cession.

Ventes par le Shérif**ARTHABASKA**

Dame Charlotte Mary Ann Watts et vir contre Ferdinand Grondin. Le tiers nord-ouest du lot 11, du 3e rang du canton de Wendover—avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Cyrille de Wendover, le 11 mars à 9h. a. m. Rap. le 31 mars.

BEAUCR

Jean-Bte Lacroix contre dame Marceline Bilodeau, veuve de Frs Bilobé. Une terre située en la paroisse de St-Elzéar—avec bâtisses. Vendue en la dite paroisse le 17 mars à 10h. a. m. R. le 19 mars.

CHICOUTIMI

Joseph Dion contre le baron Gontran Hue. Un terrain situé en la paroisse de Notre-Dame du Lac St-Jean—avec le moulin à scie et autres bâtisses. Vendu à la porte de l'église, à Roberval, le 10 mars à 11h. a. m. R. le 30 avril.

Pierre alias Pitre Paradis contre Mlle Annie Spence. Quatre lots de terre situés dans le village de Roberval—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de Notre Dame du Lac St-Jean, à Roberval, le 15 fév à 10 h. a. m. R. le 20 fév.

Louis Gonzague Belley contre Hippolyte Laperge. Le lot No 343 du canton de Bagot—avec bâtisses et les lots Nos 395 396, 425 et 426 situés dans la paroisse de St-Alphonse. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Alphonse le 15 fév. à 11 h. a. m. R. le 27 fév.

GASPÉ

Joseph F. Arsenault contre Bazile Lebrun. La moitié nord-ouest du lot 31 dans le 2e rang rivière Matapédia—avec bâtisses. Vendue au bureau du registraire de la 2e division d'enregistrement du comté de Bonaventure, le 10 mars à 11h. a. m. R. le 12 mars.

KANOURASKA

Damaso Caron contre Raymond Casgrain. 3 lots de terre situés dans la paroisse de la Rivière Ouelle. Vendus à la

SOCIETE DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles. L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement. Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.

A VENDRE
Propriétés situées dans différents endroits. L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

G. Gourdeau,

Québec, sept. 1896. Secrétaire.

porte de l'église de la dite paroisse, mercredi le 30 mars à 10 h. a. m. R. le 1 avril.

QUÉBEC

John Simon Murphy et al, faillis, John Yates Welch, curateur; Charles Sanson et al, opposants, et dame Henriette Guay épouse de feu Pierre Lagueux, de la paroisse de St-Romuald, était contestante; la dite dame Henriette Guay contre les opposants. Saisie comme appartenant à Charles Sanson: un emplacement situé sur la rue Ruel—avec bâtisses. Saisie comme appartenant à Elmire Bourassa: le lot No 96 dans la paroisse de St-Joseph de Lévis—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph de Lévis le 13 fev. à 10 h. a. m. R. le 6 mars.

Dlle Marie Caroline Sanson contre Magloire Leblond et autres. Quatre lots de terre situés en la paroisse de Charlesbourg—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de Charlesbourg le 12 mars à 10h. a. m. R. le 15 mars.

SAGUENAY

Louis Charles Alphonse Angers contre Théophile Fortin, curateur au délaissement sur action hypothécaire, contre Léon Tremblay. Les numéros 443 et 444 de la paroisse de St-Fidèle—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 16 mars à 10h. a. m. R. 19mars.

LA SITUATION

AUX ÉTATS-UNIS

La dernière circonférence de M. Henry Clews parle de confiance en l'avenir, mais constate que le volume des opérations de Wall Street est toujours modéré. La reprise d'activité qui devait suivre la défaite du parti argentiste n'a pas encore fait son apparition. M. Clews explique laborieusement ce retard, en disant qu'il faut s'attendre à une récupération graduelle seulement.

AU CANADA

Bradstreet rapporte qu'à Toronto le gros n'est que modérément actif, et qu'à Montréal l'activité vient presque en entier des districts ruraux. Dans le Dominion en général, l'industrie est ralentie par l'incertitude des changements du tarif. En Nouvelle-Ecosse, le commerce est paisible et les rentrées de fonds lentes, mais l'état des chemins favorise les opérations forestières. On croit que la coupe sera égale à celle de l'an dernier au Nouveau-Brunswick.

MIETTES

Le stock de glace de Montréal est de 100,000 tonnes.

—New-York dépense \$30,000 pour l'enlèvement de sa neige.

On dit qu'il va se bâtir 1000 milles de voie ferrée en Colombie Britannique cette année.

—Un savant prétend avoir opéré avec succès avec les rayons X à travers 22 centimètres de fer (8 1/2 pouces).

—La Chambre de commerce de Montréal, qui comptait 129 membres en 1889, en possède maintenant plus de 500.

—Un règlement tout récent de la douane américaine exige de l'exportateur canadien une garantie du paiement des droits à destination.

NOTES SPECIALES

C'est avec plaisir que nous recommandons la maison Chs P. Holden, de Boston, à nos confrères Imprimeurs. M.L.E. Thompson a récemment visité leur vaste établissement de la rue Oliver à Boston et y a vu une collection extraordinaire de presses et de matériels d'imprimerie. Les imprimeurs en quête de caractères et de machines feraient bien de leur écrire.

NUMÉROS MANQUANTS

Nous serions obligés à ceux qui ne conservent pas le journal pour les numéros suivants qui manquent à notre collection:

Vol. V No 9 16 octobre 1896.
" " 11-30 " "

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de

FORGUES & WISEMAN

Marchands en Gros
Insolvables

Avis est par le présent donné que
JEUDI, 18 FEVRIER 1897
A 11 HEURES A. M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession, comme suit:

A—Fonds de commerce, magasin de la rue St-Joseph, St-Roch.....	\$4,220 63
Ameublement du magasin.....	312 55
<hr/>	
B—Cash Register.....	\$4,533 23
C—Loyer au 1er mai 1898.....	200 00
D—Fonds de commerce, magasin de la rue St-Pierre, Basse-Ville.....	5,848 00
Ameublement du magasin.....	106 00
<hr/>	
E—Loyer au 1er mai 1897.....	\$5,954 00
F—Crédits suivant liste.....	\$1,390 75

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à notre bureau, chez MM. C. O. Beauchemin & Fils, Montréal, tous les jours.

Le stock pourra être examiné au magasin des insolubles, 116, rue St-Joseph, St-Roch, et 68, rue St-Pierre, Basse-Ville, mercredi, 17 février 1897.

Conditions de paiement: Comptant. La vente aura lieu à notre bureau, 44, rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

PARADIS & JOBIN,

Curateurs.

Bureau: 44, rue Dalhousie, Bâtisse de la Cie du Richelieu.

Quebec Clothing Mng Co

BRETON & BELLEAU

80, RUE COLOMB

Québec

Spécialité: CONFECTION DE HARDÉS EN GROS SEULEMENT

ACHETEZ VOTRE

Farine de famille LAURIER

En barils ou en sacs.

TOUJOURS EN MAGASINS:

Craîns et Craîns de toutes sortes, Lard, Saïndoux, Thés, Sucres, Balais, Allumettes, etc., etc.

KIROUAC & FILS

Coin des Rues St-Pierre et St-André,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Lotbinière," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction d'un Quai, Lotbinière, comté de Lotbinière, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'au Bureau de Poste, Lotbinière, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de cinq cents piastres (\$500.00), et fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, **E. F. E. ROY,**

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 7 janvier 1897.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour Travaux, Cap à l'Aigle," seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi le 19 Février, pour la construction du prolongement du quai au Cap à l'Aigle, comté de Charlevoix, Qué.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, à Ottawa, ainsi qu'en faisant application à M. Alfred Dechêne, Cap à l'Aigle, et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque incorporée, pour la somme de quatre cents piastres (\$400.00) fait à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, **E. F. E. ROY,**

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 31 décembre 1896.

Le Département refusera de payer tout journal qui publiera cette annonce sans en avoir préalablement reçu l'autorisation.

Les Marchands qui s'intéressent à leurs clients ont toujours en stock **Le Anchor Weakness Cure**

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Vente	Geo. Benoit	Hector Michel	Horton	600
Rétrocession	Théodore Roux	Alexis Bécotte	St-Paul	600
Donation	Alexis Bécotte	Hector Bécotte	"	Pen. all. et d'en.
Vente	S. de Couv. Perm.	Léon Mahou	Sto-Victoire	2250 80
"	Amédéo Bouvette	Olovis Lettre	St-Paul	800
Testament	Jos Labonté	De Marie Lavigne	Sto-Victoire	
Vte par lot	F-X Fréchet, fils et al	Lud. Beauchesne	Tingwick	220
"	"	Alb.	"	171
Vente	Philippe Poisson	Docthés Gagnon	"	800
Obligation	Ferd. Beaupre	De Rosa, Godbout	"	180
Testament	De Alice Verullo	Eug. Froucher	"	
"	Maj. Genest	De Anny Croteau	"	
Vente	De Malvi Moain	Pierre Mahou	Arthabaskav.	3,500
Obligation	Lucio Loyauteur	D'Ur. Beuthillet	Horton	350
Vente	Jos Bellefeuille	Josaphat Aucoin	"	300
"	Siméon Mercier	Edmond Noël	Maddington	275
"	Vital Talbot	Dolphis Jolibois	St-Norbert	1075

BRAUVE

Vente	Sévère-Roy	George Lossard	St-François	300 à t
"	Shé. de Beauce	A. Gaboury esq	Liné. et Marl	1000 C
"	Pierre Vachon	Louis Turcotte	Broughton	500 a t
"	Corp Co Beauce	C. J. Pagé, notai.	St-Ephrem	9 75 C
Transport	Jos Giroux	Frans. Lemieux	St-George	500
Vente	Shérif de Beauce	Jacques Vachon	St-Marie	368
Vte à réméré	Joséph Dallaire	P. M. A. Genest	Marlow	350 C
Vente	P. F. Renault	v Augustin Dostle	Shenley	150 a t
Vte à réméré	Thomas Grondin	Della Geo. Angus	St-Frans.	100 C
Transport	v Magloire Fortin	Louls Doyon	"	8 r. an
Vente	L.N. Baudouin	J.-R. Morin	Pitce	450
"	Edouard Dallaire	Jos Lacombe	Aylmer	1500
"	Bénoni Doyon	Onéziph. Mahoux	St-Joseph	500
Vte. à réméré	Onéziph. Mahoux	Bénoni Doyon	"	300 C
Obligation	Xavier Boudreau	v Michaél Cahill	Jersey	120 3pc
"	v Jos Grenier	Jean Cyre	St-Elzéar	250
"	Jean Mathieu fils	Alzéar Blacon	St-Ephrem	500 7pc
"	Nap Lachance	v Dr LCA de Léry	St-Frans	300 6pc
"	Jo-eph Morin	P. F. Renault	St-George	650
"	Achille Fecteau	Zoéli Larochelleux	St. Auges	150 7pc
"	Evange. Poulin	Bénoni Doyon	St-Victor	550 6pc

BRILLEHASSE

Vente	Misael Boutin	Théod. Gonthier	St-Néré	700
"	Damas Guilmot	Elz. Queanneur	St-Rapbael	355
Obligation	George Langlois	Michel Gonthier	"	200
Vente-Rém.	Théodore Gagné	Eus. Gosselin	Mailloux	250
Testament	Jac. X. Marceau	Ana. Marceau al	St-Valler	déc. 16/1/07
Déclaration	Oct. Corribeau	Jac X. Marceau	"	
Codécille	Jac. X. Corribeau	"	"	
Testament	Augustin Gautron	Damas Gautron	"	déc. 18/0/06
Déclaration	Damas Gautron	Augustin Gautron	"	
Obligation	John Dallaire	Napol. Catellier	"	150
"	Thomas Langlois	Edm. Catellier	"	150
Vente	Ursin Mercier	Marie et Delm. Catellier	St-Michel	500

CHICOUTIMI

Donation	De Véné. Gauthier	Ths et J. Belley	C. Jonquière	
Transport	Georges Fortin	Onésime Coté	"	882
Vente	La Soc. de Fabrication de beurre et de fromage de St Alexis	Firmin Paradis et Ernest Lavole	St-Alexis	1577 12
"	J. Israel Morin	J. Dom Guay et al	V. Chicoutimi	10 9 P
"	Frans. Ratté	Nérée Bergeron	C. Jonquiere	1000
Testament	De Olym. Ouellet	Germi Gaudreault	"	
Déclaration	Joséph. Lapointe	Théo. Tremblay	C Laterrière	
Obligation	Touss. Gagnon	De José. Dufour	V. Bagot	80
Testament	Rfd App Glugras	David Tremblay	P St Alphonse	170
Déclaration	Alexander Blair	"	P. Chicoutimi	530
Quittance	J. Bte Fournier et ux	Wm et P Bouchard	"	300

DORCHESTER

Vente	Alf. Thiladeau	Soc. fab de B. Fr.	St-Hénédiue	40 a t
"	M. Larivière et al	"	"	1600 a t
"	Oct. Martineau	"	"	650 a t
"	Firmin Labrecque	Jos. Guilmet	Sto-Marguerite	200 P
"	Et. Larivière	Alp. Grégoire	Sté-Hénédiue	1300 a t
Partage	Nap. Gagné	Ant. Gagné	"	
Transport	God. Besadolin	Jos. Besadolin	"	200
Acc. transp.	Nap. Gagné	"	"	200
Vente	Ferd. Laffamne	C. Z. Bélliveau	St-Bernard	115 P
Testament	De Marie Gagnon	Nap. Morin	St-Claire	
Vente	J. C. Leeburs	Alp. Bernier	"	100 P
Quittance	Fort. Rouleau	Jean Lavallé	"	350

LÉVIS

Vente	Delles Lefebvre	Edouard Dion	Lévis	2700-1000 P
"	Shérif Québec, des b. Jean Paquet	Jos. Paquet	"	855 P
"	Shérif Québec, des b. de succ. feu Jdg Carrier	La. Ed. Couture	St-Henri	618 P
"	Geo. Parreault	Joseph Gosselin	Lévis	1050
"	v T. Bernier et al	Louis Fard	V. Lauzon	333 150 P
"	The Brit. Empire	"	"	

"	Assur. Co Geo. E. Roy	La Nadeau Alb. Beauchemin	St-David Lévis	3500 1000 P
"	Pierre Couture	The A. Gravel	"	600 2.0 P
Ob. vation	Olivier Bourgot	Lumber Com.	Lévis	400 par année
"	Chs. Bédju	Jos. Carrier	St-Joseph	373 6pc
"	La. Nadeau	Théop. Carrier	Par. N D Victo	200 6pc
Testament	Jos. Larochelle	G.S. Marceau	St-David	1000 6pc
"	Do-Alex. Couture	à son épouse	St-Henri	
Quittance	J A Dumontier	Jos Rheaume	Lévis	200
"	Aug. Simoneau	v James Pyncheon	St-Romuald	200

LOTBINIÈRE

Vente	De Shé de Québec	Alexan. Bourke	Sto-Croix	473
Cession	Joseph Croteau	Julien Croteau	m. No 140-St Agaplt	373 6pc
Ball	Jos Martineau	Laz. Martineau	St-Agaplt	200
Vente	Laz. Martineau	Laz. Sévigny	St-Apollinaire	1500
Avis	Les Dumont, père	Les Dumont, fils	rap. No 283 Ste Agathe	m. 83v et p. 365 St Apo
Donation	Dello Alph. Coté	Charles Coté	St-Flavien	305
Obligation	Phillas Demers	Gédouon Roy	"	117 55
Vente	"	Louis Dubois	Sto-Croix	675
Obligation	Alex. Bourque	Ant. Coulombe	"	575
"	Ant. Coulombe	Calixte Boucher	"	575

PORTNEUF

Quittance	Succ. F-X Petit	Jos. Bussière		300
"	S. v C J Frémont	"	"	
Société	Louis et Chs. Duqont	L. et C. Dupont & Cie	"	
Bilan	Joséph Cioutier	"	"	
Déclaration	D. Arcand cura.	"	St-Raymond	
Bilan	Jos Bussière	"	"	
Déclaration	D. Arcand cura.	"	St-Jeanne	
Vente	D. Arcand cura.	J J T Frémont	"	
V. coupe bois	P. W. Mayraad	Alphonse Oelste	Deschambault	
V. à réméré	Nap. Beaupré	De Adm Bertrand	St-Raymond	
Transport	Jacques Rochette	"	"	
Avis de décès	Geo. Allépp	"	Cap-Santé et S-Bazille	

QUÉBEC

Vente, etc.

Bénoni Tremblay et al	Joseph Tremblay, lot 65 et p. du lot 66 Ancienne Dorotte
John Cook	Bernard Maguire, lot 4223 qtr Montcalm
Joseph Rodtallo	Gmer Robitaille, 3632, 3633 qtr St-Jean
Nap. Lacasse	De v Thomas Gagnon, lot 3887A quart. Montcalm
Pierre Fer Drouin et al	Pierre Dery et al, lot 3705 qtr St-Jean
Shérif de Québec	George R Renfrew, 463 qtr. St-Roch
J.-Ste Falardeau	Henry Ross, part de 607 St-Ambroise
Louis Thibault	Marie Julie St-Jean, 1486 St-Sauveur
Gab. Lachance al	Théodore Griffard, 599 St-Sauveur
Odilon Tourigny	Société de Prêts, 5755-78 quart. St Jean
Shérif de Québec	Les Sœurs de la Charité de Québec, lot 3452 quartier St-Jean
F. X. Mercier	Succ. Auguste Loberge, de tous ses drts sur lot 461 qtr. St-Roch
Jos Brindamour al	Joseph Letarte, lot 118 St-Sauveur
Jean J Barbeau	Louis Soucy, 187 quartier St-Roch
De v Félix Marois	Prudent Leclerc, lot 391 St-Sauveur
Luc. J B Renaud	Jules Jos T. Frémont, 2250 q. du Palais
Josiah Rolph	De Pjero Ignace Durand, 3782 q. S-Louis
Rob. F. Stewart et al	Jos G. Couture du capital d'une rente constituée dû par Robert Craig lot 4171 quartier Montcalm
Alphonse Légare	Soc. Construction, 1420 St-Sauveur
Philippe Drolet	Pierre Nap. Bédard, p. de 1300 St-Sauve.
Soc de Cons et al	J.-B. Bertrand, lot 3089 quartier St Jean
Rvd J. B. Ruel	Phlémon Gagné, partie de 90 Beauport
Ed. Bedard et ux et al	De v Pierre Goulet de leurs droits success lot 1097 St-Sauveur
Théod. Tremblay	De v Pierre Goulet, à ses droits success. lot 1097 St-Sauveur
De v P. Goulet	Cité de Québec, partie de 1697 S-Sauveur
Eiz. Desrosiers	Ernest Tessier, 4389 quart. Montcalm
Jos. Archer, sr.	De M. T. Lomer Hamel, lot 4369 quart. Montcalm et du lot 150-9 paroisse N.-D. de Québec
Sa Majesté	George Tanguay, 2841 qtr. du Palais
Ni. Maheux et al	De Henri Octave Fortier, 573 S-Roch nd.
Dlle Ade. Bédard	Wilbrod Villeneuve, 318,330 Charlesbourg
Wilb. Villeneuve	F.-X. Renaud, 318,330 Charlesbourg
De J. E. Caron	The Gaulf Brothers Co., Limited, lot 4293 quart. Montcalm avec faculté de réméré.
De v Aug. Loberge et al	Etienna Lefebvre lot 780-2 q. St-Roch
"	Victor Emmanuel de-Belotte Dosile, lot 780-1 quartier St-Roch
Frans. Auclair	De v Napoléon Faucher, partie de 912 St-Sauveur
Succ. De v Jean Boucher	De v Augustin Proteau, lot 1357 quart. Jacques-Cartier
Oct Denis et al	Eugène Denis, de leurs droits successifs sur partie des lots 540 et 541 A-Lorette

Obligations

Théod. Greffard	Société de Prêts, lot 599 St-Sauveur
De Geo. Eiz Coté	De v Hugh Francis Wallace, 1153 quart. Jacques-Cartier
J. B. Blouin	Jean Barbeau, lot 350 quart. St-Roch
Ant. Paradis et al	Elie Dery p. 677,694 Ancienne-Lorette
De v John Stanton et al	Cyrille Tessier et transport en garantie par les débitrices créanciers d'un montant de par. De Errol Bouchette
Etienna Lefebvre	F.-X. Bédard, lot 780-3 quartier S-Roch

ACTIONS CIVILES à Québec

Cour Supérieure

No	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$	Rap.
2566	Bil. & comp.	O. E. Gauvreau et al	O. Pelletier, Petit Mat	100 17	8 mars
2578	Saisie gag.	A. J. Learnmouth	Pierre Pelletier, Qué., Joseph Jolicœur do	1514 77	9 fev
2582	Personnel	Jos. M. Bernard	Hugh Mooney, S-Cath.	300 00	23 "
2598	Bil. Prom.	J. Gordon Boyce	Edmond Lortie, Qué., Theofred Hamel do	3520 05	20 "
2594	Possess. & James Roak		Commissaires chs à barrières rive Nord do	200 00	17 "
2602	Sur compt.	Adolphe Veilloux	J. Bern. Peters do	103 75	12 "
2606	Bil. prom.	Alfred Richard	Geo. H. Thibot do	189 00	12 "
2610	Bil. prom.	J. Sher. Budden	F. B. udreau, S-Prusp.	120 00	27 "
2612	Ass. & Bil.	Narc. Rioux et al	P. Robert, Beauq., Chili	170 02	12 "
2614	Bil. prom.	De Charlotte Rees	Is F. Peters, Anc. Lor.	161 04	10 "
2616	Billet	Pierre Gauvin	Thé Paradis do	320 00	22 "
2618	Obligation	Jean alias Johnny Gauvin	Ant. Paradis do	325 00	22 "
2620	Domnages	Pierre Gauvin	Ant. Paradis do	150 00	22 "
2622	Detto	The Quebec Bank	H. Jans. Beemer, Mont.	2302 54	24 "
2536	En garant.	Clément Giguère	Octave Ratté, Québec	150 00	17 "
2630	Domnages	Joseph De-gagne	Montmoroney Cotton Manufacturing Compa-ny Limited, Beauport	2000 00	23 "
No 2	Detto	De Marie Hénédine Bilodeau es-nom es-qté	John Nedess, Ste-Hénédine	129 70	22 "
No 10	Obligat.	Elizabeth Alary	Céline Delisle, S-Avg., Nap. Cantin do	231 25	25 "
No 16	Personn.	Chs. Desmarteau et al es-qté L.P.	Charles Paquet, Qué., Morin mis en c.S-Iyac.	4500 00	8 mars
No 28	Pet. comp.	Marie Savard	Jos. D. Frève, Qué.	1825 93	20 fev

Cour de Circuit

423	O. E. Gauvreau et al	H. Garon, Cansapcal	08 58	10 mar	
427	Gaspard Dion	Ed. Labherté, Québec	24 00	10 fev	
430	Uld. Gauvin et al	G. Drouin, S-Fam. I. O.	22 00	15 "	
432	Barthélemy Vorret	Do A. Duguay et vir Fra.	47 90	26 "	
435	Saisie gag.	Leo Brunet et vir	Eric Dorion, Québec	36 00	10 "
436	Idid. T. Dery	Peter Forgeue, Wind. Mls	49 10	24 "	
437	Frs Kéroack	J. A. Girard, Fraserv.	22 00	20 "	
442	Nap. Garneau	Ed. Miller, Québec	27 72	11 "	
446	Charles Veilleux	August Baker, S-Nic.	62 00	15 "	
450	Achille Fraser	Em Bouchard, S-Alph.	32 28	5 mars	
454	Emile Gauthier	Philom. Greston, Qué.	25 00	13 fev	
455	Mic. Tardif es-qté	Ovide Drolet do	60 00	12 "	
456	Honoré Morissette	Alfred Gagné do			
458	Michel Bolvin	P. Isid Bazin t-s	23 83	12 "	
460	Delle E. J. Burns	Louis Roy do	45 50	15 "	
461	Jos. Amyot et al	Commissaires Ecoles Ste Catherine, Ste-Catherine	55 00	18 "	
462	Nap. G. Kirouac et al	Od. Lapointe, St-J. I. O.	90 20	17 "	
464	Gust. Proteau et al	Ths Bouchard, S-Agnès	39 84	23 "	
465	Geo. M. dden et al	Nap. Villeneuve, Qué.	42 46	15 "	
466	" " " "	Geo. Mascham, S-Foye	41 42	19 "	
472	" " " "	Alf. Gauvreau, Québec	24 00	19 "	
473	" " " "	John Rusk do	34 71	19 "	
474	" " " "	Theofred Hamel do	33 39	19 "	
476	Godfroi Vézina	Honoré Belleau do	47 70	19 "	
479	Geo. E. Breton	Bruno Duval do			
480	Jean Lacombe	Erz. E. Taché t-s	46 10	15 "	
483	Alphonse Girard	Nap. A. Filion do	28 02	15 "	
487	Pierre Goulet	D. Cinq Mars, S-Laur. I.	064 00	20 "	
488	Revd D. Gosselin	Is Labonté, S-Lazare	43 70	20 "	
492	Jos. E. Provost	John M. Mackay, S-Foye	85 00	18 "	
494	Gabriel Lachance	Guil. A. Fargues et al	50 70	11 "	
495	Alfred Gagnon	Charles Martel, S-Malo			
497	O. L. Richardson	William Carrier t-s	24 30	20 "	
		Frs Marquis, S-Fam. I. O.	28 00	22 "	
		J. Ferland, S-Tite des C.	25 00	22 "	
		Géd. Roy, Ste-Thédo	47 00	27 "	

Chicoutimi

Cour Supérieure—Actions

149	Ann. de rég.	Jos. P. Gagnon	Corp. paroiss. St-Jérôme	20	fev
150	Domnages	Wilfrid Tremblay	Onésimo Tremblay	150 00	20 "
151		Bélomi Gagnon	Thomas Gagnon	253 57	10 "

Cour de Circuit

4030	Elzéar Gauthier	Napoléon Morin	63 13	6 fev
4031	Ignée St-Pierre	Auguste Gauthier	20 25	11 "
4032	" "	Louison Maltais	1 50	15 "

Rimouski

Cour de Circuit

4910	Detto	Codillard Fils & Cie	Jos. St-Laurent, Rim.	34 64	10 fev
4911	Detto	Amable Hélangier	Sam. Gagné, Humqui,	11 03	20 "

RIMOUSKI

Vente	Maximo Bérubé	Théop. Paradis	St-Mathieu	
"	De Eu. A Danjou	Joseph Dubé	St-Cécile	
"	Joseph Bédard	Fr. Vaillancourt	St-Fablen	
Vente à rém.	Paul Harion	P. E. Danjou	St-Cécile	
Transport	De E. A. Danjou	"	" par J. Dubé Ble	
"	De Et. Patry	"	" par W. Rioux "	
Donation	Pierre Banville	Louis Banville	St-Anaclet	
"	y Jos St-Laurent	Alph St Laurent	St Germain	
Obligation	Louis Dubé	Jean Gagnon	N-D, du Sacré-Cœur	
Marriage	Wilfrid Rioux	Hél. Boutsinger	St Cécile	
"	Louis Banville	Marie A. Roy	St Anaclet	

SHERBROOKE

Vente	John A. Deen	Allen Cole	Ascot	900
Hypothèque	Allen Cole	L. H. Woodward	"	400
Vente	R. Crooksbank	V. Mins	Sherbrooke	1000
"	W. W. Chalmers	De C. Bessette	Orford	125
Quittance	J. A. Archambault	Victor Gagné	Sherbrooke	
"	Dlle E. Gaudin	Richard Smith	"	7500
Vente	C. H. Fichter	Sher L. & Mor. Co	"	500
Hypothèque	De W D Smith	William Bailey	"	200
"	J. H. Brent	Ch. Cro. netiere	"	505
Vente	De O. Garant	William. Moe	Leuroxville	350
"	De Mary Moo	Josiah Hinton	Sherbrooke	137
"	J. P. Wells	Hon. E T Brooks	"	250
Hypothèque	Josiah Hinton	Ira W Whitecomb	Compton	161
Vente	J. Ramsdell	Henry Kent	"	229
"	J. Ramsdell	Will. Farwell	Sherbrooke	3200
Hypothèque	Richard Smith	Peter Martin	Compton	
Quittance	O. Dionn	Peter Martin	Compton	400
Vente	Sam. H. Seiden	G D Loomis & Son	Ascot	1175
"	L. A. Stacey			
Tutelle	Mun. Reves		Compton	

MISCOCUATA

Vente	Lu Carrier et ux	Olivier Nadeau	St-Antoin	900
"	F. X. Rioux	Joseph Bérubé	T. Pistoles	1300
"	Alfred Ouellet	Ans. Levesque	Cacouna	1100
"	Hanc. L'Italien	Herm. Francoeur	N.-D. Portage	
"	De v. J. Belanger	Herm. Bélanger	"	1500
"	Cyp. Charette	Oet. Denis	T-Pistoles	3050
Vte à réméré	Jos. Lauzon	T. P. Pelletier	Ste-Françoise	54
"	Hilaire Lepage	"	Denonville	140
"	Chs. Riendeau	"	Bégon	58
"	Hospice Aubert	"	Denonville	110
Jugement	Nath. Lebel	Ed. Valcourt	Packington	39 20
"	G. Malenfant	Is. Laplante	Fraserville	25 71
Obligation	H. Pelletier	Jos Rioux	T. Pistoles	355
"	Alex. Lepage	Nap. Guay	Ste-Ephraim	360
Cession	F. X. Viel, p re	De v F. X Viel II.	Riv. du Loup	
"	Honoré Sirols	André Soutcy	Viger	
Marriage	Dlle Ise. Lindsay	Alex Préfontaine		
"	Delle L. Morin	Geo. Gagnon		
Donation	Tobie Lavole	Elz. Lavole	Isle-Verte	
Transport	Geo. Lefalvre esq	Wm. Fraser		450
"	"	Wilby Leclere	T. Pistoles	475
"	De v F. Gagnon	De J B Pouliot	Cacouna	140
Quittance	Jos St-Onge	Jos Gagnon		
"	De v Jér. Martin	B. Martin	St-Modeste	
"	Jos. Rioux	F. X. Rioux	T. Pistoles	
"	Ls. A. Bertrand	M. Gagnon	Isle-Verte	
"	Geo Lefalvre, esq	Calixt Michaud		

TROIS-RIVIÈRES

Quittance	Mich. Muns	Wm. Harnois		
"	J et A Bergeron	Jos Bergeron		
Vente	Désiré Villeneuve	A. F. Gélinas, No. 234 Ste-Flore		
"	Alf. Gohms	Alph. Lapointe, partie de 234 Ste-Flore		
Quittance	J. N. Godin	De W. A. J. Witeford		
Vente	Pierre Grenier	Geo. N. Plamondon, No 629 3-R		
Quittance	Nap. Bournival	Is. Samson		
Vente	v Oz. Bellefeuille	Frs. Gendron, p 01 13, 4. rz. St-Elle		
"	U. Lafrenière	Jos. Lamy, No 350, S-nifface		
V. a réméré	P. P. Bellefeuille	Jules Lamy, 578,579 St Etienne et 473,484 St-Barnabé		
Vente	"	Jules Lamy, par. 578,579 St-Etienne et 483,484 St-Barnabé		
Quittance	H. E. Hart	P. R. Bellefeuille		
Donation	J. K. Ward	De Elise Sincoste, No 2003 3-R.		
Société	P. L. Carignan et	Emi e D. Carignan, 3-R. (O. Carignan & fils) et Philippe Carignan, boulanger de Champlain. — Commerce de terre à peinture et de peinture sous le nom de "The Champlain Oxide Company."		

LES VENTES PAR SHERIFS

POUR LA SEMAINE DU 15 AU 21 FEV 1897

Date et heure	Demandeur	Défendeur	Immeuble	Lieu de la vente
15 10 a m	P. Paradis	Delle A Spence	Roberval	Roberval
15 11 a m	L. G. Belley	H. Laberge	St-Aphonse	St-Aphonse
16 10 a m	John Hall	Jos Durette	Ble	Ble
20 10 a m	Cité de Québec	Ben. Guay	St-Sauveur	Bur. Shérif
23 10 a m	Ch Fitzpatrick al	J. G. Bussière	Québec	"
20 10 a m	De S A L. Jones	D. H. Cameron	Bornston	Ste Suzanne

AVEZ-VOUS DONNE VOTRE COMMANDE DE

TABAC CANADIEN

EN FEUILLES ET EN PAQUETS ?—si non, augmentez votre chiffre dans cette ligne en donnant votre ordre à

JOSEPH COTÉ,

Marchand et importateur de Tabac, Pipes, Cigares, etc.,
355 Rue St-Paul, QUEBEC.

FEUILLETON

DE LA

SEMAINE COMMERCIALE

HISTOIRE DU LIBRE ÉCHANGE
EN ANGLETERRE

Traduit de l'anglais de A. Mongredien

CHAPITRE XIII

DE 1846 A 1878

(Suite)

Le discours de la reine, à l'ouverture du Parlement, le 2 février 1849, contenait le paragraphe suivant : " Je recommande de nouveau à votre attention les restrictions imposées au commerce par les lois sur la navigation. Si vous trouvez que ces lois ne sont pas, en tout ou en partie, nécessaires au maintien de notre puissance maritime, et qu'au contraire elles entravent le commerce et l'industrie, vous serez certainement d'avis qu'il faut supprimer ou modifier leurs dispositions." Cette invitation comme le bill introduit en conformité avec elle rencontrèrent l'opposition violente des protectionnistes. Toutes leurs autres positions avaient été emportées une à une ; ils s'établirent dans celle-là comme dans leur dernier retranchement. Leurs prophéties de ruine pour la marine britannique, militaire aussi bien que marchande, leur indignation véhémement contre les libres échangistes, qui favorisaient aussi l'industrie étrangère aux dépens de l'industrie britannique, leurs lamentations sur la disparition des gloires de l'empire, furent d'une tristesse inexprimable. Combien ils durent être agréablement désappointés lorsqu'ils virent, les années suivantes, à quel point ils s'étaient trompés !

M. H. Drummond dit que " le but et l'intention de l'école de Manchester étaient de congédier tous les travailleurs anglais et d'employer des étrangers à leur place."

M. Herries flétrit les attaques dirigées contre " un système qui était la pépinière de notre marine marchande si florissante, le fondement de notre suprématie navale, et qui, si une fois on l'abandonnait pour une expérience téméraire, ne pourrait jamais être rétabli."

M. R. Baring fit appel à tous ceux " qui attachaient quelque importance au salut national, pour voter contre un bill imposé, croyait-il, à un peuple réalisateur et à un Parlement hésitant."

En dépit de toutes les oppositions et de tous les appels à sensation, le bill passa dans les deux Chambres. Le commerce du Royaume-Uni—et cinq ans plus tard le trafic côtier lui-même—ne reconnut plus désormais aucune différence entre les vaisseaux anglais et étrangers. Nos ports furent ouverts à tous sur le pied d'égalité. Une ligne de steamers française ou américaine est parfaitement libre, par exemple, de faire le trafic entre Newcastle et Londres. Aucune distinction de nationalité n'est faite. Les navires les moins chers, les plus rapides, les plus sûrs obtiennent la préférence, et la nation profite ainsi des bénéfices qui accroissent le bon marché, la rapidité, la sûreté avec lesquels nos personnes et nos biens sont transportés à destination. C'est ainsi que l'Angleterre, de son propre mouvement, sans être poussée par aucune pression

extérieure, sans marchander la réciprocité, et pour se conformer simplement aux préceptes de la science économique, abolit son monopole et se fia à ses énergies propres pour lutter contre la libre concurrence du monde.

La lutte sur les lois de navigation fut la dernière bataille rangée livrée par le parti protectionniste. La résistance devint de plus en plus faible et quelques escarmouches accidentelles vinrent seules rappeler au monde qu'un tel parti existait.

Trois ans plus tard, ses chefs arrivèrent au pouvoir. Au mois de février 1852, le comte de Derby devint premier ministre et M. Disraeli chancelier de l'Échiquier et leader de la Chambre des communes. Les libres échangistes, alarmés de la possibilité de quelque tentative pour renverser la politique de liberté commerciale qui avait été adoptée, saisirent la première occasion de questionner les ministres à ce sujet. La réponse discrète à cette demande fut que le gouvernement n'avait pas l'intention de proposer aucun retour à la politique de protection pendant la session présente, ni dans l'avenir, à moins qu'une grande majorité de membres favorables à cette politique ne fût renvoyée au Parlement.

Bien loin que ce fût le cas, l'élection générale qui suivit immédiatement rétablit un gouvernement libéral, et l'on eût bientôt fait d'arracher les dernières guenilles de la protection.

Le 18 avril 1853, M. Gladstone, comme chancelier de l'Échiquier, fit son exposition financière dans un discours remarquable et lumineux. Son plan comprenait, avec d'autres réformes, la réduction ou l'abolition totale des droits sur 133 articles. De cette façon, notre tarif subit une simplification rapide.

Chacune des années qui suivirent fut marquée par une élimination semblable des embarras protecteurs qui entravaient les relations commerciales avec les autres contrées. En 1860, le beurre, le fromage, etc., furent admis en franchise, en 1869, le faible droit nominal qui avait été maintenu sur les céréales fut aboli ; en 1874, le sucre fut affranchi du droit qui avait survécu aux réductions précédentes.

Il serait superflu aussi bien que fatigant d'entrer dans le détail des différentes réformes de moindre importance qui nous amenèrent peu à peu à notre tarif libre échangiste actuel. En réalité, toutes les grandes batailles avaient été livrées et gagnées à la fin de l'année 1849, et la lutte alors était virtuellement terminée.

Nous nous sommes efforcés de retracer fidèlement dans ces pages la naissance, les progrès et le triomphe du mouvement du libre-échange. Il nous reste maintenant à déterminer, à décrire la position où nous a mis ce mouvement. Notre tarif actuel ne renferme-t-il plus aucun lambeau, aucun vestige de la protection ? Est-il véritablement, entièrement, un tarif libre échangiste ? Il est facile de prouver, et de la manière la plus concluante, qu'il faut répondre à ces questions par l'affirmative. Nous prélevons environ 500 000 000 de francs de notre revenu au moyen des droits de douane sur les commodités étrangères que nous importons, et ce fait est parfois invoqué par les partisans de la protection, sans autre ex-

plication, en laissant leurs lecteurs en inférer qu'en réalité notre tarif n'est pas libre échangiste. Qu'une telle induction soit totalement erronée, c'est ce que nous allons mettre sur-le-champ hors de doute.

Nous ne prélevons aujourd'hui de droits que sur quinze articles. En voici la liste, avec le montant des droits perçus sur chacun pendant l'année financière finissant le 1er avril 1879.

ARTICLES IMPORTÉS, NON PRODUITS EN ANGLETERRE

Tobac	214 747 025 fr.	} 376 526 750 fr.
Thé	104 230 825	
Vin	36 742 150	
Fruits secs	12 730 850	
Café	5 300 050	
Chlorocée	1 083 475	
Chocolat et cacao	1 116 775	

ARTICLES IMPORTÉS, PRODUITS AUSSI EN ANGLETERRE

Spiriteux	133 401 450 fr.	} 133 673 600 fr.
Obj d'or et d'arg	146 325	
Bière	95 3 0	
Vinaigre	16 775	
Cartes à jouer	13 050	
Pickles	425	
Mult	150	
Sapinette	75	

510 200 350 fr.

On voit par les chiffres ci-dessus que 376 000 000 de francs, ou les trois quarts de la somme totale perçue, sont prélevés sur des articles que nous ne produisons pas et que nous ne pouvons produire en Angleterre. Il est clair, par conséquent, qu'on ne peut dire d'aucune façon que cette portion des droits d'entrée apporte la plus légère " protection à l'industrie indigène ". Nous ne consommons pas une parcelle de ces articles qui ne vienne du dehors, et chaque franc que le consommateur paye en plus par suite des droits, va directement au revenu. Voilà pour cette portion des 500 millions de droits d'entrée.

Quant aux 133 400 000 francs perçus sur les esprits étrangers, ils consistent en droits d'entrée qui sont la contre-partie exacte des droits d'accise prélevés à l'intérieur sur les produits des distillateurs anglais. L'article étranger est placé exactement sur le même pied que l'article indigène. Tous deux ont à payer le même droit de 12 fr. 50 en iron par gallon pour des esprits de même force. Ce serait évidemment une absurdité d'admettre les alcools étrangers en franchise, alors que le producteur anglais est chargé d'un taxe de 12 fr. 50 par gallon. En égalant précisément le droit d'entrée au droit d'accise, la balance est rétablie et le distillateur indigène ne jouit d'aucune protection, d'aucune préférence. Le droit d'accise perçu dans l'année susdite, finissant le 1er avril 1879, sur les alcools produits dans les distilleries anglaises, a atteint le chiffre de 371 375 000 francs. Les sommes insignifiantes perçues sur les objets d'or et d'argent, la bière, le vinaigre, etc., s'expliquent de la même façon. Elles agissent simplement comme contrepoids des droits d'accise perçus sur les producteurs anglais des mêmes articles et n'apportent ainsi à ces derniers aucune protection contre la concurrence étrangère.

Il est donc évident que notre tarif n'a gardé aucune trace de protection. Les étrangers peuvent nous envoyer les articles qu'ils veulent, en telles quantités qu'ils le veulent ; on les admet sans droit protecteur d'aucune sorte. Si l'étranger

LOUIS G. DEMERS
AVOCAT
61 RUE ST-PIERRE, Québec.

L. N. CARRIER
AVOCAT
101 RUE ST-PIERRE
Basse-Ville, Québec

ALFRED LEMIEUX
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Successions en Faillites
BUREAU
Peoplo's Chambers
No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

D. ARCAND
COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.
Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.
S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent
Pourroit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE QUEBEC

NEUVILLE BELLEAU
COMPTABLE
S'occupe d'audit et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes

Traites collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.
Lettres de change sur New-York vendues et achetées.
93 Rue St Pierre QUEBEC.

DAVID OUELLET
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
Bureaux d'architecture, nouvelle installation
117 Rue St-Jean
Téléphone 314.
Ateliers d'exécution. 87 d'Aiguillon
Téléphone 953

E. M. TALBOT
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
Bureaux d'architecture, nouvelle installation :
G. EMILE TANGUAY A. VALLEE
Tanguay & Vallée
Architectes-Dessinateurs
NOUVEAUX BUREAUX : 201 RUE D'AIGUILLON, QUEBEC
Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

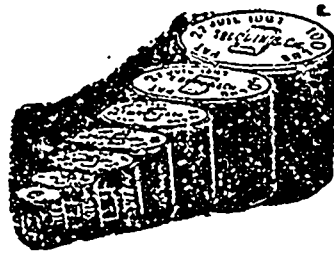
JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE et EVALUATEUR
DIPLOMÉ. "A.A.P.Q."
26 Rue Saint-Jean, Québec
(En face de la Casse d'Economie N.-D.)

Quelque chose de populaire

Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

LE SAVON EXTRA
de T. BLOUIN & Cie

Boîte patentes pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.

Demandez-le à votre épicier.

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

LIBRAIRIE MONTMORENCY-LAVAL !!

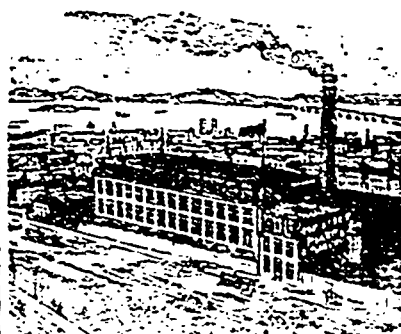
Grand choix d'Articles de Fantaisie en librairie,
Fantaisies pour Cadeaux de Fête, Noces, etc., etc.,
Souvenirs mortuaires en cire, métal, ou fleurs artificielles,
Bouquets spirituels.

PRUNEAU & KIROUAC
46 rue de la Fabrique
QUEBEC

J. E. MARTINEAU MARCHAND DE QUINCAILLERIES
EN GROS ET EN DETAIL
Enseigne de la Bouilloire
129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire bénéficier l'acheteur.

The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO
Fabricants de
PIANOS DROITS, CARRÉS et à QUEUE



Font le commerce de gros et de détail. Les commerçants religieux ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans.

Pianos faits à or lire pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays

Nous avons toujours en magasin un assortiment

D'ORGUES des meilleures fabriques

Toute communication doit être adressée à The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO., 4 rue Papineau MONTREAL.

La ANCHOR WEAKNESS CURE rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

peut produire un article à meilleur marche que nous ne le produisons nous-mêmes, nous le lui achetons librement et promptement, sachant bien, comme tout commerce est un échange et que nos achats seront payés en marchandises et non en or, que si nous achetons son article à bon marché, nous devons exporter en retour un excédent de quantité de quelque autre de nos propres produits. Nous nous assurons de la sorte, dans son intégralité, le bénéfice d'acheter sur le marché le moins cher où qu'il se trouve, chez nous ou ailleurs.

On peut remarquer que sur le revenu de 500 millions fournis par les droits d'entrée, environ 475 millions proviennent de quatre articles seulement, et que, sur ces quatre, trois — le tabac, le vin et les alcools, articles de luxe imposés fort justement — ont donné 365 millions. Il serait grandement à désirer que l'on pût se passer des 110 millions perçus sur le thé et le café; mais c'est là une simple question domestique d'impôt, que nous ne pouvons discuter ici. Ce que nous avons voulu montrer et ce que nous avons montré, nous le croyons, sans conteste, c'est que notre courte liste actuelle d'articles soumis à des droits d'entrée constitue un tarif entièrement libre échangeiste, dans le sens le plus clair et le plus étendu.

**DISTRIBUTION D'ECHANTILLONS
PAR LA FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, A
OTTAWA**

A Monsieur le rédacteur de la *Semaine Commerciale*.

Ces neuf années passées, il a été distribué franco par la poste aux cultivateurs de toutes les parties du Canada qui en ont fait la demande, des sacs-échantillons de 3 livres des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux différentes Fermes expérimentales. Le but de cette distribution a été d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité de ces importants produits

agricoles par tout le pays en payant à la portée de chaque cultivateur du grain de semence pur et des variétés les plus vigoureuses et les plus productives. Ce travail a été très apprécié et a eu un très grand succès.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné instructions qu'il soit fait cette année une distribution semblable. Par suite du nombre considérable de demandes que nous recevons maintenant, il ne nous est pas possible d'expédier plus d'un échantillon en réponse à chaque demande, mais, grâce à cette restriction, nous espérons que l'approvisionnement à notre disposition sera suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent avoir part aux avantages de cette utile branche des travaux des Fermes expérimentales.

La distribution qui a maintenant lieu comprend quelques-unes des variétés les plus prometteuses d'Avoine, d'Orge, de Blé de printemps, de Pois, de Maïs-fourrage et de Pommes de terre. On peut adresser les demandes d'échantillons à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au 1er mars, mais après cette date les listes seront closes afin que nous puissions satisfaire aux demandes avant le commencement des semailles. Il n'est pas besoin d'affranchir les communications. Ceux qui nous adressent des demandes feront bien de dire quelle variété ils désirent essayer, et d'en nommer une ou deux autres pour le cas où l'approvisionnement de la variété choisie se trouverait épuisé. Quoique nous ne puissions promettre de fournir la variété demandée, nous satisferons autant qu'il nous sera possible aux désirs de nos correspondants. Nous enverrons d'abord les échantillons de grain, mais ne pourrons distribuer ceux de pommes de terre que lorsque tout danger de gel en route sera passé.

W. SAUNDERS,

Directeur, Fermes expérimentales.

Ottawa, 5 janvier 1897.

POISSON

HARENG, Cap Breton et Labrador, Quarts et demi-quarts

MORUE LARGE, Nos. 1 et 2, SAUMON du Labrador, Truite saumonée, Flétan Tarbot. Morue sèche, Anguille, etc.

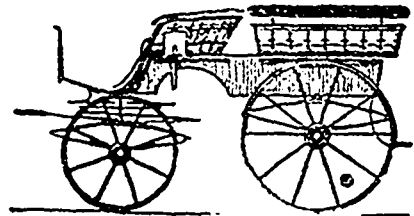
AUSSE FLEUR, LARD, GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie

VERRET & C^o 101 & 103

Carrossiers - - - Cote d'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sleighs, Carrioles, Sleighs Tandem, Sleighs russes, Traineaux de famille à 4 et 5 places

Les voitures de VERRET & C^o sont renommées pour leur solidité et leur parfaite élégance.

Chemin de fer

INTERCOLONIAL

A partir du 12 octobre 1896, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit :

DEPARTS DE LÉVIS

Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	Hrs.
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	7.50
Accommodation sur Riv. du Loup	14.30
	17.00

ARRIVÉES A LÉVIS

Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation, de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quotidien)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundi excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont éclairés à l'électricité. Tous les trains sont réglés sur l'heure Eastern Standard.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les taux de fret et de passagers en s'adressant à

D. R. McDONALD
Agence pour la cité de Québec
49 rue Dalhousie.

Bureau du chemin de fer,
Montréal, N. B., 8 oct. 1896.

LE

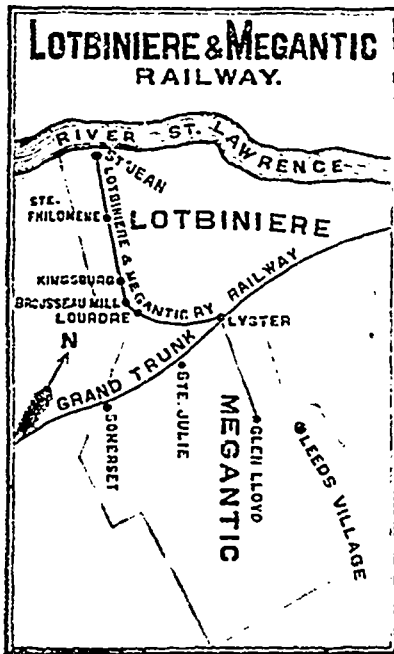
"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féveroles, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER **LOTBINIÈRE & MÉGANTIC**



INDICATEUR No 1—Commencant le 21 Déc. 1896.

ALLANT AU SUD	ALLANT AU NORD
No. 2.	No. 1.
ARRIVÉE A. M.	DEPART A. M.
12.30	6.10
10.30	7.30
10.15	8.40
DÉPART A. M.	ARRIVÉE A. M.
12.30	6.10
10.30	7.30
10.15	8.40

Les trains font le service les LUNDIS, MERCREDIS et SA-MEDIS, raccordant à Lyster avec les Trains du G. T. R. comme suit :
No. 1.—Avec le Train de Mallo du à 6.08 a. m., de l'Ouest.
No. 2.—Avec les Trains Express (du à 12.49 p. m. (pour l'Est) et 1.46 p. m. (pour l'Ouest).
Arrêt au signal.
No. Pour toute autre information s'adresser à L'OFFICE DE LA COMPAGNIE, LYSTER, Qué.

CHAUSSURES

Messieurs les Marchands,

Nos voyageurs sont maintenant sur la route avec une ligne complète de **Chaussures** de tout genre :



A la Cheville,

Au Ligneul,

Standard Screw,

'Goodyear Welt' et 'Turns.'

Nous recommandons spécialement les **Goodyear Welts** et **Goodyear Turns**.

C'est maintenant le temps de placer vos commandes pour le printemps si vous voulez profiter des **BAS PRIX** dominants.

Toutes Chaussures portant cette marque sont maintenant reconnues comme étant les meilleures dans leurs lignes respectives.



CAMPBELL & BRODIE

Québec.

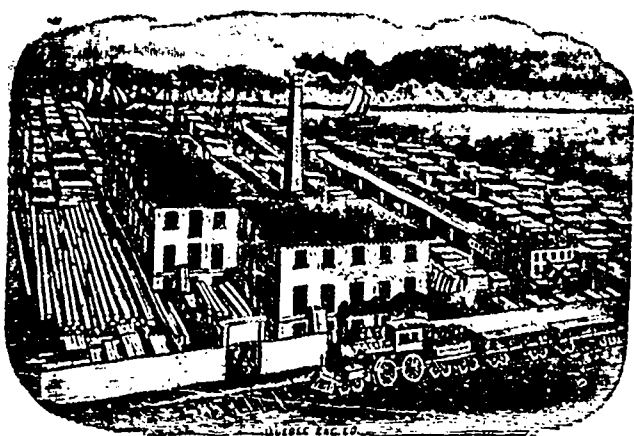
N. B.—N'oubliez pas que les commandes par lettre reçoivent une attention particulière, ceci étant une spécialité avec nous

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI, 11 FEVRIER 1897

Chausures		Prix en gros				Prix en gros		Prix en gros	
		Hommes	Garçons	Enfants		Conserves		Cltor. chaux paq.	
Brogans	...	\$0 85	1 00	\$0 75	0 90	\$0 65	0 70	Vernis à tuyaux	gal. 0 00
Cobourgs	...	1 10	1 25	1 00	1 15	0 70	0 75	Homards	par doz. 0 80
Split Balmorals	...	0 85	1 10	0 80	1 05	0 70	0 75	Maquerzau	doz. 1 00
Kip	...	1 15	1 40	0 90	1 15	0 80	0 95	Eperlan	par doz. 0 00
Buff	...	1 20	1 00	1 00	1 40	0 90	0 00	Saumon	par doz. 1 25
Veau	...	1 05	3 85	0 00	0 00	0 00	0 00	Clams	1-lb tins par doz. 1 40
Buff Congress	...	1 25	1 70	0 00	0 00	0 00	0 00	Huitres	" " " 1 35
Veau	...	9 10	3 40	0 00	0 00	0 00	0 00	do 2	" " " 2 60
Split boots	...	1 80	2 60	1 25	1 60	0 00	0 00	Tomates	" " " 0 75
Kip	...	1 50	2 90	1 00	1 90	1 25	1 50	Pêches	2 lbs. 1 75
Veau	...	3 75	3 90	0 00	0 00	0 00	0 00	do 3	" " " 2 50
Boîtes en feutre. Ron.	...	1 50	2 00	0 00	0 00	0 00	0 00	Poires	2 lbs tins, do. 1 50
" "	...	1 70	2 50	0 00	0 00	0 00	0 00	do 3	" " " 2 25
Wigwams	...	0 75	0 00	0 00	0 00	0 00	0 00	Fraises	" " " 1 75
A CHEVILLE		Femmes		Filles		Enfants.		Pommes	tins gal. 2 00
Split Batts	...	\$0 80	1 00	0 70	0 90	\$0 40	0 50	do 3 lbs.	0 90
Split Balmorals	...	0 70	0 95	0 60	0 85	0 50	0 60	Blé d'Inde	2 lbs. 0 65
Kip	...	1 10	1 20	1 00	1 00	0 65	0 70	Ananas	" " " 2 25
Buff	...	0 90	1 25	0 80	1 00	0 60	0 70	Bluets	2 lb 0 70
Pebble	...	1 00	1 25	0 9	1 00	0 50	0 60	Bluets 3 lb	0 85
Buff Bals, clous en cultr	...	0 00	1 15	0 00	1 00	0 00	0 65	Pois canad.	2 lb tins. 0 70
A COUTURE		Femmes		Filles		Enfants.		Beuf	1 lb rôti. 1 25
Pebbles Boutonnées	...	1 10	1 30	0 95	1 05	0 60	0 80	do 2 lbs.	2 25
Buff lustré	...	1 10	1 20	0 95	1 05	0 70	0 80	do 14 lbs.	16 50
Pebble	...	1 10	1 50	0 80	1 00	0 65	0 80	Langues de bœuf	1 lb dz. 3 25
Lustré	...	1 25	1 50	0 50	1 10	0 70	0 85	do 2 lbs.	6 00
Chèvre	...	1 50	1 90	1 20	1 40	0 90	1 15	Bœuf salé	1 lb. 1 25
Veau poli	...	1 30	1 60	1 10	1 30	0 85	1 00	do 2 lb.	3 25
Chevreau français	...	1 80	3 50	1 90	2 50	1 40	1 70	do 4 lb.	4 50
Chevreau canadien	...	1 40	1 75	1 20				do 14 lb.	16 50
Articles d'assortiment general		Prix en gros				Culres		Cltor. chaux paq.	
Allumettes	...					Blanc de plb	p. keg 25 lbs 1 20	1 50	Cltor. chaux paq.
" " Steamship	\$2 65					" No 1	100 " 4 75	5 50	" "
" " Railroad	3 75					" No 2	4 25	4 50	" "
" " Dom'n X	2 20					sec p. 100lbs	5 00	5 50	" "
" " Phoenix	0 00					Litharge et minium	4 00	4 50	" "
" " Eddy's Teleg.	3 30					Rouge de Venise	1 50	1 75	" "
" " Teleg.	3 50					Ocre jaune	1 25	2 00	" "
" " Tiger	3 15					Blanc Ceruse	0 50	0 55	" "
" " Parloir	2 00					Terre de pipe	0 00	0 00	" "
Anis	0 03					Mastic	3 00	2 50	" "
Barley Pot, qt.	3 00					Vert de Paris	0 13	0 16	" "
" Pearl, qt.	5 75					Culres		Cuir à sem.	1 B.A. p. lb. 0 23
Blanc Céruse, 100 lbs.	0 50					Cuir à sem.	2 B.A. p. lb. 0 21	0 23	Cuir à sem.
Briques à couteaux, doz	0 30					Slaughter	p. lb. 0 24	0 25	Slaughter
Bruil. de lampes No 1	0 90					Harnais	p. lb. 0 25	0 30	Harnais
" No 2	0 03					Vache cirée mince	p. lb. 0 30	0 32	Vache cirée mince
" No 3	0 00					Vache cirée forte	p. lb. 0 34	0 35	Vache cirée forte
Bouchons comm., gros.	0 16					Vache sur le grain	p. lb. 0 34	0 35	Vache sur le grain
" le qté, 8 et 9.	0 35					Vache grain écoss.	p. lb. 0 38	0 42	Vache grain écoss.
Brosses 45, 60, 90, 1.25, 1.40	0 03					Taure française	p. lb. 0 90	1 00	Taure française
Bleu Parisien	0 11					Taure anglaise	p. lb. 0 90	0 90	Taure anglaise
Ca le coton 1/2 pce, lb.	0 13					Taure canadienne	p. lb. 0 55	0 65	Taure canadienne
Cable Bsal.	0 07					Veau canadien	p. lb. 0 05	0 80	Veau canadien
Cable Jute.	0 08					Veau français	p. lb. 0 15	1 35	Veau français
Cire d'ab. vierge 1ère qté	0 37					Vache fendue moy.	p. lb. 0 24	0 26	Vache fendue moy.
" " 2e	0 33					Vache fendue forte	p. lb. 0 14	0 15	Vache fendue forte
" " parafine	0 08					Vache fendue pte	p. lb. 0 14	0 15	Vache fendue pte
Confitures Crosse &	2 40					Carton cuir can.	p. lb. 0 00	0 10	Carton cuir can.
Blackwell	0 25					Cuir verni grainé	p. pd 0 15	0 18	Cuir verni grainé
Camomille lb.	0 10					Cuir verni uoi	p. pd. 0 18	0 22	Cuir verni uoi
Clous ronds.	0 10					Buff cow	p. pd. 0 12	0 14	Buff cow
Cannelle lb.	0 10					Pebble cow	p. pd. 0 11	0 13	Pebble cow
Eupolis Wto Laundry lb	0 00					Cuir grainé	p. pd. 0 16	0 18	Cuir grainé
" Lilly white Gloss	0 07					Chevreau glace	0 10	0 11	Chevreau glace
Epoussettes, doz.	0 60					Mouton mince, par lb.	0 35	0 40	Mouton mince, par lb.
Epingles bois, par 5 grs	0 55					Mouton épais.	par lb. 0 35	0 40	Mouton épais.
Essences 55, 1.00, 1.50, doz	1 50					Russel kid	0 11	0 13	Russel kid
Essence café, 3.50, doz	0 00					Bruset pesant	0 40	0 50	Bruset pesant
Ext bois Campéno asst	0 15					" No 2	0 20	0 30	" No 2
" " lb 0 13	0 13					" à sellerie	doz 10 00	11 00	" à sellerie
" " lb 0 12	0 12					Unit, veau fr.	0 90	0 85	Unit, veau fr.
Eau Javelle pour lavage, doz.	75cts					English Oak	0 00	0 00	English Oak
Ficelles 3 fils, 30 pds.	0 40					Rough le No.	0 50	0 55	Rough le No.
" " 40 " "	0 50					Dongola extra	0 35	0 50	Dongola extra
" " 45 " "	0 60					" No 1	0 28	0 25	" No 1
" " 60 " "	0 75					ordinaire	0 29	0 19	ordinaire
" " 73 " "	0 90					Acide Tartrique	0 35	0 35	Acide Tartrique
" " 100 " "	1 25					Acide Carb. Cryst. Md	0 32	0 32	Acide Carb. Cryst. Md
" " 6 fils 40 pds.	0 90					Acide Oxal	0 10	0 12	Acide Oxal
" " 45 " "	1 20					Acide sulfur. Carboy.	0 03	0 05	Acide sulfur. Carboy.
" " 60 " "	1 40					Acide nitrique	0 30	0 10	Acide nitrique
" " 73 " "	1 60					Acide hydrochlor	0 03	0 05	Acide hydrochlor
" " 100 " "	2 10					Acide acétique glac.	0 00	0 35	Acide acétique glac.
Gomme arabique	lb. 0 25					Drogues et produits chim ques		Aloës du Cap.	0 14
Gingembre	0 15					Antipyrine, oz.	1 00	1 10	Antipyrine, oz.
Graisse tins	3 lbs 0 00					Antimoine noir.	0 10	0 12	Antimoine noir.
" " 5 lbs 0 00	0 07					Ammon. carb.	0 13	0 14	Ammon. carb.
" " 10 lbs 0 00	0 07					" " keg	0 00	0 11	" " keg
" " à roues imp 3 doz.	0 50					Benzine	gal. 0 30	0 40	Benzine
" " Diamond. doz.	0 00					Bismuth subn.	lb 1 90	2 00	Bismuth subn.
" " Fraser. doz.	0 00					Bismuth subn. fr.	lb 0 00	0 25	Bismuth subn. fr.
Graine de lin.	lb. 0 30					Borax crist.	0 08	0 09	Borax crist.
" " moulu.	lb. 0 00					Borax poudre.	0 09	0 10	Borax poudre.
" canari.	lb. 0 03					Bicarb. potasse	0 14	0 15	Bicarb. potasse
" chanvre.	lb. 0 03					Bicarb. soude	keg. 2 50	2 75	Bicarb. soude
" Rapé.	lb. 0 06					Campbre Howard	1 oz 0 70	0 75	Campbre Howard
" canari paq.	lb. 0 05					Campbre alem.	1 oz 0 05	0 70	Campbre alem.
Huile castor en boîtes	lb. 0 09					Crème de tartre angl	0 30	0 05	Crème de tartre angl
" " 1 oz	6tl 0 00					Conperose	baril. 0 00	0 01	Conperose
" " 3 oz.	6tl 0 00					Chlorate de potasse	0 10	0 18	Chlorate de potasse

arts
&GIE
ET
OBERS
S
SEGES
RTES
T-PAUL
L
ETTE
o tenir
os con-
à des
même
essaire
tout ce
dans
diffé-
chaque
Un dé-
l'inform-
ait sur
Echan-
miner-
Cana-
diware
Prix
er.

Le Anchor Weakness Cure médecine de familles par excellence (Voir Cotations)



Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2148

Entrepreneur

Propriétaire de Moulins à Scie, Embouvetage et Préparation générale de tous les Bois.

AUSSI :—Manufacture de Portes, Chassis, Jalousies, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.

Toujours en mains :—Bois préparé de toute sorte, Pin, Epinette, Pruche, Bois blanc Merisier, Corisier, Frêne, Chêne, Erable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bo de Charpente.

INTÉRIEURS DE MAISON finis en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti Estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application.

Moulin et Bureau : Rues Grant et Prince-Edouard,

ALB. H. PETERS
Gérant

St-Roch, Québec

Compagnie de **BRASSERIE DE BEAUPORT**

BIÈRES DE PREMIÈRE QUALITÉ

ABSOLUMENT PURES

HYGIÉNIQUES

Recommandées par la Faculté



Marque de Commerce

Bière Double

Porter

Lager

MARQUE DU COQ CAULOIS

Brasserie à Beauport—Dépôt à Québec, Rue St-Joseph

Téléphones (2369 Rue St-Joseph. 2362 à Beauport.....

N. E. ROUSSEAU,
Gérant.

SITUATIONS VACANTES

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", MONTREAL
107 rue St-Jacques
ou à F. Boisvert, Surintendants, 29 1/2 rue St-Joseph, Québec.

Poêle L'ÉTOILE ★

Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ÉTOILE

Breveté 10 mars 94 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894.

GEO. BROUSSEAU
MANUFACTURIER
79-83 Rue St-Paul, - Québec.
Autres spécialités: Balances et Estampes faites sur cuivre

Etabli en 1863.

LECLERC & LETELLIER

Epiceries et Provisions EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul QUEBEC.

Avis aux Marchands de Gros

Demandez les Célèbres

TABACS CANADIENS EN FEUILLES

De toutes les Variétés

TABAC enveloppé en baïles, le mieux préparé sur le marché.

De **J. U. Gervais,**

Joliette, P. Q.

Alf. T. Tanguay,

Agent pour Québec, 50, Rue St-Paul.

LE ANCHOR WEAKNESS CURE guérit toutes les maladies nerveuses

ABONNEZ-VOUS A LA Semaine Commerciale

Le seul journal de commerce publié à Québec.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an.....\$ 2.00

Six mois.....\$ 1.00